

N°8
MAI

2011

REVUE
POLITIQUE
MENSUELLE
DU PCF

P.18 COMBAT D'IDÉES

CRISE DE LA
POLITIQUE : DÉFIANCE
ET ATTENTE

Par GÉRARD STREIFF

P.25 NOTES

POUR LA CULTURE
ET L'INFORMATION
UNE NOUVELLE
AMBITION POLITIQUE

TEXTE ÉLABORÉ PAR
LE FRONT DE GAUCHE

P.28 COMMUNISME EN QUESTION

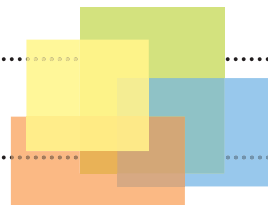
ACTUALITÉ DU
COMMUNISME ?

Par ISABELLE GARO

LA REVUE DU PROJET

► P.6 LE DOSSIER

PROJET SOCIALISTE :
UNE ANALYSE
CRITIQUE POUR
AVANCER À GAUCHE



Je fais la promotion du "revenu de base inconditionnel" sur le réseau professionnel de l' Université d' Auvergne par le biais d' un film-essai européen de 100 minutes sur : http://ia700204.us.archive.org/19/items/le_revenu_de_base/ J'aimerais que vous le consultiez sans a priori, c'est humaniste, universel, et finançable dans le cadre d' une réforme fiscale. Qui d'autre que le Parti Communiste peut incarner cette idée généreuse ? C'est à mon humble avis la mère des batailles à livrer, adossées à un véritable DALO. Mais peut-être avez-vous déjà fait un article sur ce sujet ? Je viens d' apprendre la position de Pierre Laurent sur la candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, je suis comblé, car en tant que jeune adhérent du PCF je n'aurai pas supporté un refus de sa candidature même au profit d'André Chassaigne. Merci.

MN

SOMMAIRE

2

4 FORUM DES LECTEURS/LECTRICES

5 REGARD

Nicolas Dutent Révolutions dans l'objectif

6 ► 17 LE DOSSIER

PROJET SOCIALISTE, UNE ANALYSE CRITIQUE POUR AVANCER À GAUCHE

Laurent Mauduit Changer la vie

François Delapierre Un programme démocrate

Francis Parny Un programme de "changement raisonnable"

Philippe Marlière La social-démocratie, une force du passé

Yves Dimicoli L'ancrage au traité de Lisbonne

Nicole Borvo Une rupture nécessaire avec notre système institutionnel

Marine Roussillon Une contradiction entre principes progressistes et propositions pour l'école

Denis Durand Une banque nationale d'investissement ?

Catherine Mills Un projet fiscal peu ambitieux

Pierre Annot Des propositions médiatiques pour les jeunes

Catherine Peyge Des propositions insuffisantes pour le logement

Jean- Pierre Brard Rafistoler ou rompre ?

18 COMBAT D'IDÉES

Gérard Sreiff : Crise de la politique : défiance et attente

SONDAGES : Economie : prendre aux riches... pour donner aux pauvres

21 ► 27 NOTES DE SECTEUR

INTERNATIONAL Jacques Fath Une politique étrangère hors du temps

INSTITUTION, DÉMOCRATIE, JUSTICE Nicole Borvo Cohen-Seat La réforme de la garde à vue

PORTUGAL José Cordon Crise économique et alternative politique

JEUNESSE Isabelle de Almeida En finir avec la précarité de la jeunesse !

TEXTE FRONT DE GAUCHE

POUR L'ART, LA CULTURE ET L'INFORMATION Une nouvelle ambition politique

28 REVUE DES MÉDIAS

Alain Vermeersch Le projet du parti socialiste

30 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**

David McCallam, *A manifesto for the Arts and Humanities*

Moïse Postone, *Temps, travail et domination sociale*

Samir Amin, *Sur la Crise. Sortir du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise*

Blog animé par **Pierre Macherey**, *La Philosophie au sens large*

32 COMMUNISME EN QUESTION

Isabelle Garo Actualité du communisme ?

34 HISTOIRE

Sophie Werish L'étranger et la révolution française

36 SCIENCES

Amar Bellal Agrocarburants : des chiffres pour mieux comprendre

38 CONTACTS / RESPONSABLES DES SECTEURS



MEDIAPART

L'équipe de la *Revue du Projet* a le plaisir de vous annoncer que nous disposons désormais d'une *Edition La Revue du Projet* publiée et recommandée par la rédaction de **Mediapart**. Nous vous invitons à participer à cette collaboration en réagissant, en commentant et en diffusant largement les contributions que nous mettons en ligne. <http://blogs.mediapart.fr/edition/la-revue-du-projet>
Note : Pour tout commentaire concernant cette Edition, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : nicolasdutent@gmail.com



TERRANOVA : AVANT DE CRITIQUER, LIRE !

Le rapport Terranova* sur les conditions d'une victoire électorale de la gauche a fait grand bruit. Ce rapport constate la disparition des ouvriers du bloc historique de l'électorat de gauche. Les bien-pensants, le plus souvent sociaux libéraux, ont défilé sur les antennes. À mon sens, le principal reproche qu'ils font à ce rapport est de dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas.

Résumons. Le vote en faveur de Ségolène Royal était constitué des couches les plus formées et les plus intégrées et des couches les plus précaires, les plus jeunes et celles dont la famille est issue de l'immigration.

Pour aller vite, le vote en faveur de la candidate socialiste, se structure d'un côté sur la base d'aspirations sociétales pour les couches formées et du besoin de protection et de coups de pouce pour s'intégrer pour les couches les plus précarisées.

Au milieu de ces deux pôles, les ouvriers et les employés dont la caractéristique, selon le rapport Terranova, est d'être plus conservateurs sur le plan des valeurs et sur le plan économique notamment dans le rapport à l'Union européenne et au capitalisme contemporain.

Ces quelques mots sont outrageusement simplistes par

rapport à la qualité de l'analyse du rapport Terranova. Cependant, l'essentiel est là. Le plus scandaleux n'est pas dans le rapport lui-même, mais dans le point implicite qu'il véhicule et que l'on résume de cette manière là : *parce qu'il n'y a pas d'autres politiques économiques possibles alors la reconquête du peuple des ouvriers et des employés est impossible.*

C'est le renversement fantastique auquel nous assistons depuis deux décennies dans les vieilles démocraties occidentales : pour gagner, la droite populise et extrémise son discours en direction des forces traditionnelles du travail humiliées par le capital et les gauches social-démocrates se reconstituent autour d'un « cercle de raison » alliant modernité sociétale, acceptation des règles du marché et main tendue aux plus faibles.

Au fond, ce rapport a pour mérite de reposer la question du bloc historique, c'est-à-dire des forces sociales sur lesquelles s'appuyer pour changer.

À mes yeux le problème pour nous est simple. Il consiste d'une part à travailler les contradictions socio-économiques des classes les plus formées et en apparence les plus intégrées. La catégorie « bobo » est un mensonge qui tend à supprimer

les intenses effets de déclassement que subissent les professions intellectuelles précarisées.

Deuxièmement, il s'agit pour nous de regarder avec lucidité le fait que les « clientèles » traditionnelles des sphères politisées nous ont coupés d'un rapport, ne serait-ce que réel, avec le grand nombre des ouvriers et des employés qui forment ensemble la majorité du salariat. Reconnaître ce problème, faire un pas en direction de ce grand nombre que personne n'écoute, ni ne reconnaît, c'est faire l'essentiel du chemin. L'intendance suivra.

Sur cette base, celui d'une synthèse des aspirations sociales et sociétales, je pense que nous pouvons forger l'idée d'une alliance nouvelle, sociale d'abord, politique ensuite de couches profondément éloignées et séparées du point de vue de leur appréhension du réel alors que la crise a accéléré la convergence possible de leurs intérêts matériels. Mais sur cela, il faut mettre des mots, il faut objectiver le besoin de cette alliance.

Le titre de cet éditto est : *avant de critiquer, lire !* J'y insiste, ce rapport est stimulant. Scandaleusement stimulant. ■

*Cercle de réflexion de la gauche progressiste française et européenne.

Écrivez-nous à : projet@pcf.fr

Bien vieilli en fût au seuil de ma quatre-vingt neuvième année, je me sens disponible en y mettant une condition impérative - que ma contribution s'inscrive à titre de préhistorien amateur.

Chercheur sur le terrain depuis la prise de ma retraite, précoce à titre de déporté résistant en 1978, j'ai tenté de vérifier la pertinence du regard d'un passé de militant de base n'ayant même pas subi l'épreuve du certificat d'études. (...) S'il est encore temps il m'apparaît que la pensée marxiste doit construire une réflexion à la mesure de l'alerte que nous vivons, elle a besoin de tous les concours, de tous les efforts qui s'offrent ; Ne laisser passer aucun apport, serait-il le plus inattendu. Salut et merci pour ce courrier. ■

ROGER H.

J'ai lu votre article avec intérêt sur le projet gouvernemental de favoriser les profits de l'industrie du divertissement avec le rapport "culture pour chacun". J'ai récemment écrit un article sur le sujet, (en 2 parties) sur mon blog « canard aux figues » : <http://canardauxfigues.blogspot.com>

Sur le rôle des gouvernements dans l'opposition entre « peuple » et « élite », je marque un désaccord. Car cette opposition n'est pas l'apanage de la droite. J'ai tenté de le faire comprendre : dès 1981, la gauche PS, dans un souci de plaire au peuple (pour mieux le contrôler ?) et de lui vendre des produits culturels marketés, avait déjà opéré le tournant, en faisant passer l'exigence et la qualité pour de l'élitisme. Le résultat a été l'explosion de toute cette industrie du divertissement, radios associatives, financement des gros spectacles débiles façon Robert Hossein, liberté donnée aux chaînes TV en matière culturelle... flatteries envers les communautés, les groupes identitaires, les groupes d'âge, les produits culturels ciblés par catégorie de populations. Tout ça avec le sourire condescendant de Jack Lang. Tout cela a facilité les offensives menées aujourd'hui par l'UMP. La gauche PS a déjà dévoyé la « culture pour tous » et le précepte d'Antoine Vitez d'une action « élitaire pour tous ». Il ne faut pas se le cacher. Merci en tout cas pour l'intérêt que vous portez au débat et pour votre combat pour une Culture démocratique. Par les temps qui courent, l'enjeu à défendre est énorme. ■

JAN F.

L'écologie politique et la décroissance qui en découle deviennent objectivement un danger totalitaire pour le XXI^e siècle si l'on n'y prend garde. Alors que faire pour y « prendre garde » ? Il faut tout simplement en revenir à la raison. Non pas au sens de « raisonnable » pour amoindrir ses propres exigences, mais au sens de « raisonner ». Au sens donc de la logique qui s'appuie sur des modes de raisonnement aux hypothèses vérifiables ou vérifiées, c'est-à-dire des raisonnements scientifiques. En plaçant ici la philosophie dans le champ des sciences. Il s'agit là d'un enjeu culturel et politique fondamental pour l'émancipa-

tion humaine. Évidemment il ne s'agit pas de mythifier la science, le progrès etc. ce qui reviendrait au piège du scientisme mais de placer l'avenir de l'homme, de l'humanité, de sa libération et de son émancipation entre ses mains, dans sa capacité à créer son propre avenir en se libérant de croyances imposées de l'extérieur mais sans cesse régénérées et reproduites de l'intérieur de la société, de l'intérieur même de chaque personne. On ne peut par exemple parler valablement d'autogestion en dehors d'une telle démarche. Ce sont en permanence les capacités humaines qui vont être convoquées et mises à l'épreuve de la vie, du réel. L'effort de libération doit donc consister à

travailler en permanence au développement des capacités des personnes et des milieux dans lesquels elles vivent et qu'elles doivent s'approprier. C'est finalement l'homme producteur-créditeur qui doit se construire au-delà de l'homme soumis à toute doctrine dogmatisées en croyances. Finalement...

Il n'est pas de sauveurs suprêmes
Ni Dieu ni César ni tribun
Producteurs sauvons-nous nous-mêmes!
Décrétons le salut commun
Pour que le voleur rende gorge
Pour tirer l'esprit du cachot
Soufflons nous-mêmes notre forge
Battons le fer quand il est chaud... ■

PIERRE B.



© Guillaume Binet

Révolutions dans l'objectif, le regard de huit photographes sur le printemps arabe

Le regard tout en intensité de cet Égyptien qui fixe l'objectif pourrait se confondre avec ces milliers d'autres, qui ont fait taire toutes les certitudes. Certains ont souhaité dès le début prendre part à ce choc visuel, culturel, et faire ainsi témoigner au plus près les révoltes naissantes. De la place Tahrir (Le Caire) à Benghazi (Libye) en passant par Tunis, ces voix de l'insoumission (ou plutôt ces visages), des anonymes qui parfois au prix de leur vie font vivre des colères saines, justes et utiles, ont été saisis par les photographes Dominic Nahr, Guillaume Binet, Julien Daniel, Lionel Charrier, Luca Sola, Olivier Laban-Mattei, Ron Haviv et Yuri Kozyrev. L'intuition d'un changement radical aidant, ils ont pu assister à cette formidable expérience humaine, où le rêve général côtoie une violence oppressive qui progresse en silence. La force mobilisatrice, euphorique ou sanglante, d'un destin en marche. On voit s'exprimer ici sans détour un désir d'émancipation qui envahit tout et s'impose comme « l'œuvre des peuples arabes eux-mêmes » pour revisiter les propos de Marx. Ce monde intolérable que nous avons parfois sous les yeux, des gens nous montrent qu'il est possible de l'ébranler. ■

NICOLAS DUTENT

<http://blogs.mediapart.fr/blog/nicolas-dutent/220411/revolutions-dans-l-objectif-le-regard-de-huit-photographes-sur-le-pr>

Exposition Révolutions

Du 1^{er} avril au 24 mai 2011

à la Galerie
LA PETITE POULE NOIRE
12, bd des Filles du Calvaire
75011 PARIS

<http://www.lapetitepoulenoire.com>

CHANGER LA VIE

Alors que les socialistes promettaient de changer la vie, n'est-ce pas malheureusement trop souvent la vie qui les a changés ?

PAR LAURENT MAUDUIT*

« C hanger la vie »... À l'approche de la commémoration du trentième anniversaire de la victoire historique de la gauche, celle du 10 mai 1981, le premier des souvenirs qui revient à la mémoire, c'est forcément la célèbre formule d'Arthur Rimbaud, qui symbolisait le formidable espoir de l'époque. Le souvenir s'impose d'autant plus à l'esprit qu'une autre échéance majeure pour le pays se rapproche, celle de l'élection présidentielle de 2012, et qu'il pousse du même coup à d'innombrables interpellations. Alors que les socialistes promettaient de changer la vie, n'est-ce pas malheureusement trop souvent la vie qui les a changés ? Et cet espoir qu'ils portaient hier, et qu'ils n'ont pas toujours honoré - quand ils ne l'ont pas franchement bafoué -, peuvent-ils encore aujourd'hui s'en prévaloir ? Pour faire échec à la régression sarkoziste et à la menace lepéniste, peuvent-ils, en clair, renouer en 2012 avec le souffle de 1981 ? Le peuvent-ils ou plus simplement le veulent-ils ?

LES 110 PROPOSITIONS, 1981-2011

Mediapart a décidé d'écrire un livre collectif, pour dresser un bilan, trente ans après, des réformes promises en 1981 par les socialistes, et consignées dans une plateforme connue sous le nom des « 110 propositions » et pour cerner dans la perspective de 2012, les enjeux, toujours actuels, de nombre de ces promesses. Intitulé « *Les 110 propositions, 1981-2011* » (Editions Don Quichotte, 168 pages, 9,90 €), il est assorti d'un sous-titre qui résume son ambition : « *Manuel critique à l'usage des citoyens qui rêvent encore de changer la vie* ». Ce retour aux « 110 propositions » de 1981 présente, de fait, plusieurs intérêts majeurs. D'abord, à leur lecture, on mesure à quel point, en trois petites décennies, le monde a radicalement changé. Adieu les politiques de relance ! Au diable les nationalisations, la défense des services publics, le relèvement des minima sociaux, du salaire minimum ! Article par article, on mesure à quel point au cours de ces trente dernières années, l'Etat a reculé face aux marchés, le capitalisme rhénan s'est effacé face au capitalisme

anglo-saxon. À quel point aussi les politiques publiques ont été progressivement émasculées ; à quel point le modèle social a été démantelé. Pour quiconque fait lucidement le va-et-vient entre hier et aujourd'hui, ce retour permet de prendre la mesure de l'ascendant que le capital a pris sur le travail, la mesure de la formidable flexibilité et précarité que le monde du travail a subies. Mais du même coup, il éclaire aussi l'avenir et permet de mesurer ce que sont devenus les socialistes. Les rêves que certains d'entre eux continuent de porter, en défendant toujours certaines de ces « 110 propositions », même amendées. Ou les renoncements auxquels d'autres ont cédé, quand ce ne sont pas de franches connivences.

Dans ce livre collectif, la rédaction de Mediapart, s'est appliquée à faire un va-et-vient. Quel bilan de chacune de ces propositions : trente ans plus tard, ont-elles été mise en œuvre ? La gauche a-t-elle honoré sa promesse ou bien l'a-t-elle reniée ? Ou bien a-t-elle tenu parole avant que la droite ne remette en cause cette réforme ? A défaut de copier ces « 110 propositions », le PS a-t-il ambition de renouer en 2012 avec la volonté de transformation sociale qui animait ce que l'on appelait en 1981 le « peuple de gauche », et qui a fait gagner François Mitterrand ?

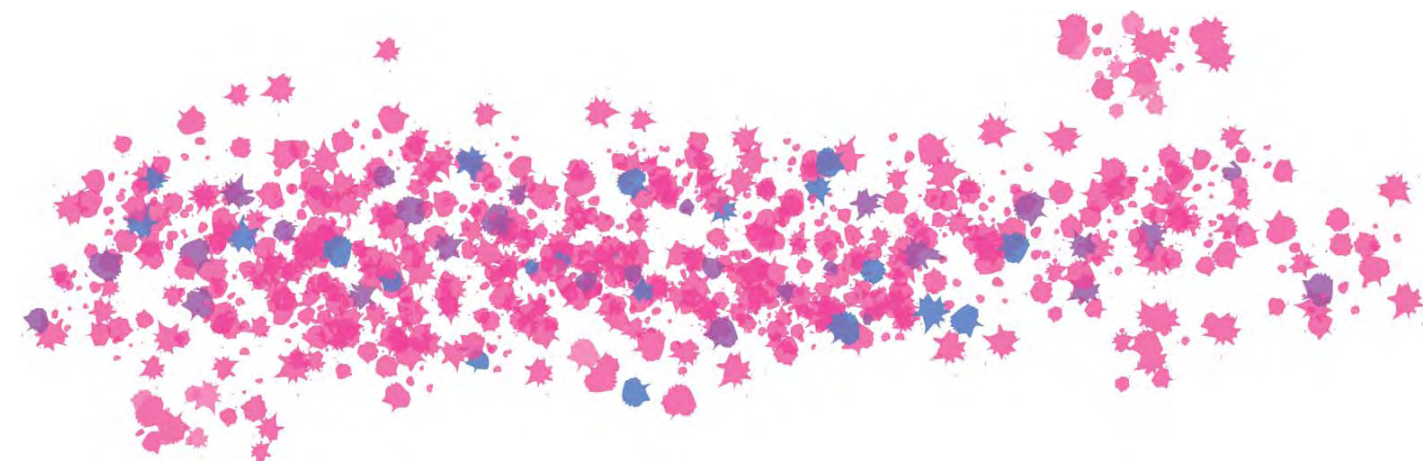
REGARD SUR LE MONDE

Le premier sujet d'inquiétude a trait au regard que les dirigeants socialistes portent sur le monde. Car, en 1981, on sent bien que les socialistes proposent au pays une nouvelle politique étrangère. Une politique de rupture. Dénonciation - n'en déplaise au potentiel allié communiste - de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, dénonciation des dictatures latino-américaines soutenues par Washington, dénonciation de la répression dont sont victimes les travailleurs polonais et leur jeune syndicat Solidarnosc : c'est une autre voie qu'ouvrent les socialistes. Trente ans plus tard, les socialistes ont le souffle court. L'époque, pourtant, devrait les inciter à avoir de l'ambition et à donner fortement de la voix. Pour soutenir les révolutions qui se sont engagées tour à tour en Tunisie, en Egypte ou

Avant de parler des castings pour l'élection présidentielle de 2012, la *Revue du Projet* a souhaité mettre en perspective le projet, en commençant par le projet du Parti socialiste.

Présenté le 5 avril dernier, il appelle à commentaires, à critiques ou à enrichissement "commun" à gauche.

Nous espérons participer de ce travail de contenu.



encore en Libye et dont l'onde de choc s'est propagée dans tout le monde arabe ; pour dénoncer l'insupportable coupure du monde en deux que les néo-conservateurs américains ont organisée après 2001, et qui, des interventions militaires en Afghanistan puis en Irak, a alimenté le terrorisme qu'elles prétendaient combattre... Et pourtant non ! Quand les révolutions en Tunisie et en Egypte ont fait tomber les dictatures qui sévissaient dans ces deux pays, quand en Libye Kadhafi a lâché ses sbires contre son peuple, les socialistes français – et au-delà une bonne partie de la gauche – est restée longtemps assez largement inaudible. C'est même peut-être plus préoccupant que cela. A-t-on en effet entendu les socialistes français dire que la guerre d'Afghanistan n'était pas la leur ? Même pas ! Dans leur convention pour définir une nouvelle politique extérieure, préparée par un proche de Dominique Strauss-Kahn, Jean-Christophe Cambadélis, les dirigeants socialistes se sont limités à dire que l'armée française « n'avait pas vocation » à rester dans ce pays. De l'eau tiède...

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le va-et-vient a tout autant valeur de mise en garde pour la politique économique et sociale. Il invite à interpellier les socialistes sur leurs véritables intentions. Quelle politique fiscale conduiraient-ils par exemple, en cas de victoire en 2012 ? Ils préconisent tous désormais une « révolution fiscale » - . Mais il faut aller au-delà du consensus car, en fiscalité comme en de nombreux autres domaines, le diable est dans les détails. Et parfois, sous des intentions généreuses peuvent se loger des conservatismes ou des habiletés. Il suffit pour s'en convaincre de relever comment ont été accueillies par les socialistes les propositions de réforme formulées par l'éco-

nomiste de gauche Thomas Piketty, notamment celle visant à fusionner l'impôt sur le revenu et la Contribution sociale généralisée, en assortissant ce nouveau prélèvement d'un barème progressif. François Hollande, pour ne parler que de lui, a ainsi jugé que les taux d'imposition proposés par l'expert risquaient de frapper trop durement les contribuables les plus fortunés. Et reprenant une idée ancienne de Dominique Strauss-Kahn, il a émis l'idée qu'à l'avenir, l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pourrait devenir déductible des droits de succession. Ce qui serait un moyen à peine déguisé de faire disparaître cet impôt fétiche de la gauche. Et de baisser les droits de successions.

LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

La question de la propriété publique ou des services publics soulève des interrogations du même type. Car, en 1981, les socialistes ont le formidable courage d'aller à contre-courant du consensus ambiant et de nationaliser des secteurs clefs de l'économie. Mais ensuite, la vague libérale a, là encore, fait son office. Et les socialistes ont été, eux aussi, contaminés par la fièvre des privatisations. Même s'ils refusent le plus souvent de regarder en face ce triste bilan, ils ont même été contaminés plus gravement que d'autres puisque de 1997 à 2002, ils ont plus privatisé que tous les gouvernements précédents. Ce sont Lionel Jospin, et ses deux ministres successifs des finances, Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, qui en portent la responsabilité. Tout y est passé. Jusqu'à France Télécom, qui devait rester à 100 % public au motif qu'il s'agissait d'un service public ; jusqu'aux autoroutes...

Alors, avec trente ans de recul, on est bien contraint de relever que les socialistes d'aujourd'hui n'ont pas la fougue d'hier. Car si plus grand monde n'évoque la

nécessaire nationalisation d'un groupe privé qui produit de l'aluminium ou de la parapharmacie, la question des services publics – et de leur défense – devrait à tout le moins faire l'unanimité. Et puis, surtout, la crise de ces dernières années a mis en évidence le rôle pernicieux des grandes banques privées qui, délaissant ce que devrait être leur première mission, le financement de l'économie, se lancent dans des spéculations pour leur compte propre et contribuent fortement aux dérèglements fous de la planète financière. Faut-il donc envisager une renationalisation du secteur bancaire, comme le suggèrent des intellectuels comme Jacques Julliard – qui vient de la seconde gauche, celle qui précisément n'avait pas une franche sympathie pour le contrôle par l'Etat ? Ou bien faut-il seulement constituer un grand pôle bancaire public, assumant des missions d'intérêt général, autour en particulier de La Poste ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que les socialistes n'ont rien fait pour porter un projet de ce type,...

LA POLITIQUE SOCIALE

Et dans le domaine de la politique sociale, les constats qu'inspire notre va-et-vient sont sans doute encore plus cruels. Car quand on redécouvre la proposition n°22 – « le contrat de travail à durée indéterminée redeviendra la base des relations du travail », on se prend à penser que le monde de 1981 s'est décidément effondré et qu'il a laissé la place à un monde beaucoup plus brutal, beaucoup plus injuste. Parce que le capitalisme a fait peau neuve, et que le capital exerce une véritable tyrannie sur le travail ; parce que la droite a multiplié depuis deux décennies les mesures de déréglementation du travail. Terrible constat ! S'il y a une proposition qui a été jetée aux oubliettes, c'est bien celle-là. Mais à la veille de l'élection prési-

SUITE DE
LA PAGE 7 >

dentielle, il faut avoir le courage de regarder les choses en face et de dire ce qui est : dans cette terrible évolution, les dirigeants socialistes ont aussi leur part de responsabilité. Parce qu'ils ont contribué à développer les petits boulots ; parce qu'ils ont favorisé le développement du travail à temps partiel... Martine Aubry est bien placée pour le savoir. Ministre du travail en 1992, c'est elle qui a pris les premières mesures d'allègement de charges sociales pour favoriser cette extension du travail à temps partiel. Et de nouveau ministre du travail dans le gouvernement de Lionel Jospin, de 1997 à 2002, elle a envisagé par deux fois de soumettre au Parlement un projet de loi visant à taxer les entreprises qui recourraient exagérément au travail précaire. Et par deux fois, le projet de loi a été... abandonné !

LA CULTURE PRÉSIDENTIALISTE

Et puis, dans ce va-et-vient d'une époque à l'autre, il y a une autre interpellation – sans doute la plus importante de toutes : le Parti socialiste va-t-il enfin sortir de cette culture présidentieliste qui l'a, lui aussi contaminé. Car quand il arrive au pouvoir, en 1981, François Mitterrand

charrie avec lui un immense espoir démocratique : il va mettre à bas les institutions violemment antidémocratiques de la Vème République, qui sont le produit du coup d'Etat réalisé par le Général de Gaulle en 1958. On sait malheureusement ce qu'il advint de la promesse : à son tour – et même plus qu'à son tour –, François Mitterrand profita de ce système du « Coup d'Etat permanent », avec toutes les dérives que l'on sait, inhérentes à ce système de pouvoir absolu : la nomination d'amis à tous les postes clefs, la cellule des gendarmes de l'Elysée, le mépris du Parlement et de tous les autres contre-pouvoirs... Et de réforme des institutions, il n'y en eut qu'à la marge, comme l'a lucidement relevé en février 2011 Pierre Joxe, qui était pourtant un fidèle : « Mitterrand a pris la lourde responsabilité de ne pas profiter de son pouvoir pour transformer la République ». Or, trente après, où en sommes-nous ? Pour l'heure, les socialistes semblent être tombés d'accord sur le plus petit dénominateur commun. Une réforme a minima, comprenant quelques petites avancées, mais tempérées par beaucoup de frilosité...

Les « 110 propositions » ont donc valeur de rappel. Elles avaient un souffle, celui du réformisme radical. Leur force a d'abord été d'exprimer, même maladroitement, ce qui cheminait dans tout le pays : l'aspiration pour moins d'autoritarisme, pour moins d'inégalités. Oui ! La force de cette plate-forme a été de surfer sur cette formidable dynamique collective, qui a mis tout le pays en mouvement, pour une société plus juste. Les socialistes avaient alors d'abord le souci d'entendre ce que voulait le pays. Et s'ils ont gagné en 1981, s'ils ont balayé les manœuvres de division du Parti communiste, c'est d'abord à cause de cela : parce qu'ils ont surfé sur une formidable dynamique, celle du mouvement social, celle au-delà d'un mouvement qui affectait toute la société. C'est la principale leçon de ces « 110 propositions » : la gauche ne peut gagner que si, portant le rêve d'une transformation sociale, elle sait enclencher une dynamique : il n'y a de victoire de la gauche que si le peuple entre en mouvement. ■

***Laurent Mauduit** est journaliste, cofondateur du site internet Médiapart.

UN PROGRAMME DÉMOCRATE

La comparaison avec le programme du PS 2007 montre que la conversion démocrate du PS se poursuit malgré la crise historique que traverse le capitalisme.

PAR **FRANÇOIS DELAPIERRE***

L'analyse du programme du Parti socialiste pour les élections de 2012 est un exercice ingrat. On sait d'expérience que le candidat désigné du PS en fera ce qu'il voudra. Le vainqueur des primaires pourrait même être Dominique Strauss-Kahn, qui le piétinera d'autant plus qu'il n'a pas participé à sa discussion. Sa lecture requiert un décodeur doublé d'un diplômé de solfèrinologue. Les formulations à l'ambiguïté calculée pullulent dans ces textes destinés à opérer des synthèses entre les positions contraires qui cohabitent au sein du PS comme on cache la poussière sous le tapis en se disant que personne n'ira y regarder. Enfin, il ne faut pas compter sur le secours des médias qui, faute de temps et de mémoire, se laissent abondamment bourrer le mou par les factions socialistes concurrentes qui rivalisent pour expliquer que leur point de vue l'a emporté sur tous les autres. Selon l'identité de celui

qui l'alimente, le journaliste parlera donc d'un tournant à gauche ou d'un chef-d'œuvre de modération. Car s'il a une vague idée de ce que contient le projet pour 2012, il n'a en revanche aucun souvenir des éditions antérieures.

LE COUP DE RABOT PERMANENT

Les exigences sociales sont encore revues à la baisse conformément à la doctrine démocrate. Le projet 2012 préconise un simple « rattrapage du SMIC que la droite a déconnecté de la hausse des prix » alors qu'en 2007 il voulait « porter le SMIC à au moins 1500 euros bruts le plus tôt possible dans la législature ». Il défend une simple modulation des exonérations de cotisations en cas de recours abusif aux contrats précaires. Les entreprises pourront faire le choix de la précarité en payant un peu plus, alors que le projet socialiste pour 2007 promettait : « Pour lutter contre la précarité, nous réaffirmerons la primauté du CDI sur toute autre forme de contrat de travail. » Il ne revient

pas sur les réformes de la droite qui flexibilisent le temps de travail quand le projet 2007 voulait « relancer la négociation sur le temps de travail, pour étendre le bénéfice des 35 heures, avec création d'emplois, à tous les salariés. Si la négociation n'aboutit pas, la loi interviendra. »

On trouve aussi le deuxième pilier de la ligne démocrate, la confiance dans le marché. Même dans le secteur essentiel de l'énergie, le projet PS 2012 ne prévoit aucune remise en cause des privatisations et libéralisations alors qu'en 2007 il promettait de « réintroduire le contrôle public à 100 % d'EDF et mettre en place un pôle public de l'énergie entre EDF et GDF – dont nous refusons la privatisation. » De même, le projet 2012 propose une « banque publique d'investissement » uniquement dédiée à l'investissement industriel et sans moyens nouveaux puisqu'elle se contentera de « regrouper des outils existants » tandis que le projet 2007 envisageait un « pôle financier public » à vocation généraliste.

Les rares « mesures de gauche » annoncées ne changent pas la donne. Le salaire maximum, présenté comme une concession au Front de Gauche, ne concernerait que les firmes dans lesquelles l'Etat a des participations, soit 7 % des salariés dans 57 des 3 millions d'entreprises du pays. Et le « droit de partir à 60 ans » est un mot creux dès lors qu'est avalisé l'allongement de la durée de cotisations qui le fait rimer avec retraite amputée.

BIENVENUE CHEZ BISOUNOURS

Ce projet ne prépare aucun affrontement avec les puissances qui se coalisent pour tant actuellement contre les gouvernements sociaux-démocrates dans toute l'Europe. Il ne cherche pas à combattre l'emprise des banques et de la finance internationale, n'envisage aucun affrontement avec les traités européens et semble ignorer le fait que l'oligarchie au pouvoir dans notre pays pourrait se montrer insensible aux bonnes intentions du PS.

Ainsi, le PS ne prévoit aucune mesure structurelle pour sortir la dette publique de sa dépendance face aux banques et aux marchés. Il prévoit plutôt d'affecter chaque année 25 des 50 milliards de ressources nouvelles à rembourser purement et simplement la dette. Il n'est pas question par exemple d'autoriser l'Etat à emprunter auprès de la banque centrale ou d'obliger les banques à détenir des titres de dette publique... Ce silence fragilise l'ensemble du projet du PS, car un gouvernement désarmé face aux marchés financiers serait de fait soumis à leur bon vouloir.

De même, le PS ne prévoit aucune remise en cause du cadre actuel de l'Union européenne. Cela ôte toute crédibilité à ses propositions contraires au Traité de Lisbonne: les "emprunts européens pour financer les investissements du futur" (rendus impossibles par les articles 310 et 311 TFUE), la "taxation des transactions financières au sein de l'Union" (contraire à l'article 63 TFUE), "l'augmentation des droits de douane au niveau européen sur les produits ne respectant pas les normes internationales en matière sociale, sanitaire ou environnementale" (contraire aux articles 21 TUE et 206 TFUE). Quant à l'idée de "donner vie aux coopérations renforcées, proposer les contours d'un groupe pionnier adossé à la France et à l'Allemagne, autour d'objectifs précis" et la "construction avec les pays qui le voudront, dans le cadre d'une coopération renforcée permise par les traités actuels, d'une communauté euro-

péenne des énergies", elle ignore visiblement le contenu du traité qui conditionne le lancement d'une coopération renforcée à l'accord de la Commission européenne, à l'unanimité à 27 pays au Conseil (art. 329 TFUE), à la participation d'au moins 9 Etats et le prévoit uniquement pour réaliser des objectifs de l'Union sans créer de distorsion de concurrence (art. 20 TUE).

Dès lors, le projet du PS ne cherche pas à créer dans la société un rapport de forces favorable au changement. Il valide le cadre débilisant de la 5^e République et abandonne toute perspective de 6^e. Il ne reprend les revendications d'aucune des

grandes mobilisations de ces dernières années, sur les retraites, les sans-papiers ou les suppressions de postes dans la fonction publique... Sa stratégie est plutôt de capter le rejet de Sarkozy jusque dans l'électorat de droite. On lit ainsi un surprenant hommage aux fondateurs de l'UDF et du RPR, Chirac et VGE : « *Depuis 1958, par-delà les alternances et les époques, tous ceux qui ont exercé la magistrature suprême ont contribué au rayonnement de la France. Tous sauf l'actuel chef de l'Etat.* » ■

*François Delapierre est secrétaire national du Parti de Gauche

UN PROGRAMME DE « CHANGEMENT RAISONNABLE »

Le programme rendu public par le Parti Socialiste nécessite un examen attentif, notamment pour celles et ceux qui aspirent à une alternative aux politiques menées depuis des années sur la base des logiques dominantes du système capitaliste.

PAR FRANCIS PARNY *

Hélas rien de fort qui symboliserait une ambition nouvelle pour notre pays. Rien de comparable même avec les nationalisations portées en 1981 par exemple ou la réduction du temps de travail qui en 2007 avait sans doute porté Lionel Jospin à Matignon. Il s'agit en quelque sorte d'un programme de « changement raisonnable ». On sait malheureusement que le raisonnable est l'ennemi des révolutions. L'ambition affichée est celle du redressement de la France et d'un nouveau modèle de développement. Mais ces objectifs s'inscrivent dans une acceptation d'un monde concurrentiel dominé par les marchés financiers et dans une conception de la croissance économique où les gains de productivité ne sont jamais redistribués en faveur de l'emploi, des qualifications et des salaires.

CE PROGRAMME EST-IL DE GAUCHE ?

Il y a certes des choses qu'on ne peut balayer d'un revers de main, comme la création de 300.000 emplois jeunes ou la modulation de l'impôt sur les bénéfices qui prévoit d'appliquer un taux de 40 % lorsque ceux-ci sont distribués en dividendes. Mais quelques propositions concrètes ne constituent pas une vision

de la société. Ce programme ne rompt pas avec les logiques libérales et atlantistes des politiques menées ces dernières années. Pour l'OTAN par exemple, on frise le ridicule puisqu'il est suggéré d'évaluer les conséquences de l'entrée de la France dans l'OTAN. Tous les jours nous constatons qu'elle nous entraîne dans la guerre. Concernant l'Europe, il y a acceptation par le PS de toutes les logiques issues du traité de Lisbonne. Et cette acceptation des politiques libérales se retrouve au plan national. Les hypothèses économiques du parti socialiste prévoient une inflation à 2 et une augmentation des dépenses publiques à 1,7 %, c'est-à-dire moins vite que l'inflation. Nous sommes dans une logique de diminution de la dépense publique confirmée par des propositions de réformes fiscales à budget public constant. Dans ces conditions, on comprend que rien n'est dit sur l'arrêt de la RGPP ou la nécessité d'un plan d'embauche de fonctionnaires pourtant nécessaire dans tous les services rendus à la population. Le PS annonce 10 000 policiers recrutés, cinq cents magistrats, mais combien pour l'école considérée comme une priorité ? On ne sait pas, et rien sur la poste. Rien pour empêcher le démantèlement de notre système de

SUITE DE
LA PAGE 9 >

santé et la casse de l'hôpital. Les propositions sur des maisons de santé ou sur la médecine libérale confirment même l'engagement d'une politique de substitution au service public. L'absence de propositions sur le maintien et l'extension des services publics, sur leur rôle dans la logique de redistribution des richesses et la maîtrise sociale de secteurs indispensables à la solidarité et à l'accès aux biens communs est sans doute le marqueur le plus négatif d'un programme enlisé dans l'acceptation des logiques libérales.

Concernant les mesures en faveur du développement de l'emploi, de la formation et d'une économie au service des impératifs sociaux et écologiques, on ne peut qu'être déçu. Nous avons besoin d'un véritable pôle financier public permettant de réorienter l'ensemble des crédits publics et privés vers ces objectifs en s'appuyant sur de nouveaux droits pour les salariés, sur leur lutte et sur des fonds régionaux pour l'emploi. En matière

de justice sociale, rien sur l'éventualité d'une réduction du temps de travail ou même sur les 35 heures sans annualisation et sans diminution de salaire ; rien de précis sur le SMIC. Concernant la retraite, l'augmentation de la durée de cotisation et de toutes les cotisations, y compris les cotisations salariales confirme la position du PS dans le conflit.

On sait pourtant que la mise en place d'une taxe sur les actifs financiers, évalués à 305 milliards d'euros, permettrait de régler le problème d'une bonne couverture sociale. Un taux de taxe équivalent à celui des cotisations patronales de ce jour rapporterait 24,3 milliards à la caisse des retraites. De telles mesures permettraient de « marquer » un programme de gauche remettant en cause le capitalisme financier qui est le capitalisme de notre siècle et auquel il faut s'attaquer sous peine de se résigner à accepter sa domination et la marchandisation de toute activité humaine qu'elle induit.

RENDRE L'ESPOIR AU PEUPLE DE GAUCHE

Un tel constat concernant le programme du PS est-il désespérant ? Oui, si on croit le rapport de force à gauche immuable. Non, si on s'inscrit dans une dynamique, si on s'appuie sur les potentialités de rassemblement qu'induit le mouvement social, sur les aspirations profondes de nos concitoyen-ne-s et sur des propositions, portées par le Front de gauche, qui rompent avec les logiques précédentes. Il s'agit de rendre l'espoir au peuple de Gauche et d'entraver ainsi la « résistible » ascension du vote FN.

Le programme populaire partagé du Front de gauche est un outil. De son appropriation par le plus grand nombre dépend un vote en 2012 qui ne soit pas guidé par la crainte mais par l'espoir. C'est notre combat. ■

***Francis Parny** est responsable national du PCF et vice-président à la culture de la Région Île-de-France.

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE, UNE FORCE DU PASSÉ

Le parti social-démocrate a historiquement rempli trois objectifs majeurs : il a établi des liens étroits avec la classe ouvrière (par le biais des syndicats) ; il a intégré la classe ouvrière aux régimes capitalistes et il a capté une large part du vote des classes moyennes.

PAR **PHILIPPE MARLIÈRE***

Dans les trois décennies qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale (1945-1973), la social-démocratie européenne (il faut ici préciser du nord de l'Europe) a remporté des victoires électorales significatives et a occupé le pouvoir. A partir des années 70, le compromis social-démocrate a été bousculé par la forte progression du néolibéralisme aux États-Unis et au Royaume uni, et l'apparition de nouvelles problématiques dans le champ des idées de gauche. La social-démocratie a répondu à ces défis avec un triple axe programmatique : un axe classique s'est préoccupé de croissance économique et d'emploi. Un deuxième axe a tenté de s'approprier les thèmes postmatérialistes et anti-autoritaires les plus populaires dans l'opinion (défense de l'environnement, sécurité alimentaire, liberté sexuelle, égalité homme-femme). Le troisième axe était d'inspiration néolibérale (stabilité monétaire, compression des dépenses publiques, privatisations, baisse des impôts, Etat social restreint mais « actif »).

Après les brèves expériences néokeynésiennes du PS français (1981-1982) et du PASOK grec (1981-1984), la social-démocratie a mis en œuvre des politiques néolibérales. Cette conversion de fait a d'abord été passée sous silence, voire niée (Lionel Jospin et la « parenthèse de la rigueur » en 1982). Au milieu des années 90, Tony Blair a revendiqué le nouveau cours économique et a nommé cette nouvelle synthèse sociale-démocrate « troisième voie ». S'il s'est démarqué de l'ultralibéralisme hayékien, ce nouveau compromis a rejeté l'interventionnisme d'Etat et les politiques redistributrices de la social-démocratie des années 60-70. Le gouvernement de la Gauche plurielle de Lionel Jospin (1997-2002), en dépit d'un discours de gauche plus traditionnel et de politiques combattues par les tenants de l'orthodoxie néolibérale (la réduction du temps de travail), ne s'est pas écarté de manière significative du type social-libéral (Pacs, parité hommes-femmes, baisse des impôts, privatisations, acceptation du pacte de stabilité européen).

L'IMPASSE DE LA TROISIÈME VOIE

Après avoir compté entre 1997 et 2002 jusqu'à douze gouvernements dans l'Union européenne (UE), la social-démocratie est aujourd'hui au creux de la vague. Le discrédit touche avant tout le projet libéral-technocratique de type « troisième voie ». La « nouvelle » social-démocratie (des années 90 à nos jours) a fait des choix en rupture avec ses idées et ses politiques égalitaristes et redistributrices.

Les politiques de type « troisième voie » ont contribué à accroître les inégalités en Europe. Depuis les années 80, la part des salaires dans les revenus nationaux est passée de 72,1 % à 68,4 %. Depuis les années 90, le taux d'activité est passé de 61,2 % à 64,5 %, ce qui signifie qu'un plus grand nombre d'actifs se partage un volume de richesses moindre. Selon l'indice Gini, les inégalités sociales ont fortement augmenté depuis les années 80. L'« Europe sociale » n'a pas dépassé le stade du slogan, car elle est rejetée par des formations appartenant au Parti des socialistes européens. L'UE est une zone profondément inégalitaire : 20 %

des plus pauvres reçoivent 4,5 % du PIB dans l'UE, contre 8,1 % en Inde et 5,1 % aux Etats-Unis. Le capitalisme est aujourd'hui en crise. La gabegie financière et l'échec des politiques néolibérales ont largement discrédité ce mode de production. Pourtant, aucun parti social-démocrate en Europe ne semble prêt à remettre en

cause le positionnement « social-libéral » hérité des années 90. Certains se font même les défenseurs des intérêts capitalistes contre des peuples qui souffrent (Grèce, Espagne). Aucune de ces formations n'a exprimé le souhait de revenir sur des décennies d'accompagnement social d'un capitalisme de plus en plus nocif pour les peuples et

l'environnement. La social-démocratie apparaît comme une force du passé dans un monde qui bouge et qui a soif de justice sociale. ■

**Philippe Marlière est professeur de science politique à University College London (université de Londres). Dernier ouvrage : La Social-démocratie domestiquée. La voie blairiste, Bruxelles, Ed. Aden, 2008.*

L'ANCRAGE AU TRAITÉ DE LISBONNE

Le programme du PS affirme que « le capitalisme est à bout de souffle », que « l'urgence c'est de changer de système » et que cela « nécessite d'agir à tous les étages de l'action publique », européen notamment. Pourtant, le niveau européen est largement occulté dans ce document où il est beaucoup question de social et de la France, même si les mots « Europe » et « européen » y apparaissent 80 fois.

PAR **YVES DIMICOLI***

Tout se passe comme si les rédacteurs du programme, partageant un attachement commun avec la droite au Traité de Lisbonne, auraient cherché à en dissimuler la portée pratique pour empêcher que la nécessité de réorienter la construction européenne, en crise profonde, en se reliant aux enjeux de transformation sociale nationale, ne devienne un marqueur du débat gauche/droite en 2012. Mais on mesure alors la démagogie du discours social, en même temps que l'on s'explique les raisons du caractère limité et contradictoire des objectifs affichés, si loin des envolées contre le capitalisme et du besoin d'une nouvelle civilisation.

SILENCE SUR LA BCE

Ce qui frappe d'emblée, c'est le silence total sur la Banque centrale européenne (BCE), ses priorités, sa politique monétaire, alors que les taux d'intérêt remontent, son indépendance et ses interdits tels celui de financer par création monétaire les dépenses publiques (achats directs de titres d'État), à l'heure où la Réserve fédérale des États-Unis le fait, elle, massivement. En 2007, encore, le PS promettait de réformer les missions de la BCE pour ajouter à la sacrosainte lutte contre l'inflation, l'emploi et la croissance. Il n'en est plus du tout question ! Ce recul manifeste marche de pair avec un tel consensus pour l'« euro fort » que le PS ne s'interroge même plus sur la hauteur du taux de change, comme il a pu le faire naguère en soulignant que la politique de change européenne dépend des gouvernements et non de la BCE. Ces

questions semblent à ce point sanctuarisées dans la pensée des dirigeants PS qu'elles sont retirées du programme, comme mises à l'abri du débat pour 2012. Il est stupéfiant, par exemple, de ne constater ni mention, ni critique, ni contre-proposition au sujet des dispositions prises en mai 2010 face à la crise de la dette grecque et à son risque de contagion à l'Europe du sud. Pas un mot sur les critères et les buts du Fonds de stabilisation financière, ni sur les terribles sacrifices qu'il impose, avec le FMI, aux peuples des États les plus endettés. Il est vrai que les parlementaires socialistes ont voté avec la droite en mai dernier le plan dit de « sauvetage » à la Grèce. Ils ont entériné ainsi toute une logique de traitement de la crise des dettes publiques en Europe qui a débouché sur les décisions de pérennisation des dispositifs lancés en mai 2010, avec fuite en avant dans les politiques d'austérité, casse du « modèle social européen », saccage des services publics, pour rassurer les créanciers sur les marchés financiers... avec la perspective de nouvelles catastrophes.

SILENCE SUR LE PACTE DE L'EURO +

Nulle part on ne trouve de critiques ou de contrepropositions sur le « pacte de l'euro+ », décidé à Bruxelles le 25 mars. Rappelons que ce pacte, au nom de la lutte contre les déficits et dettes publics, exige une réduction drastique des dépenses publiques et sociales ainsi qu'un recul significatif des prélèvements sur les entreprises au nom de la compétitivité avec, à la clef, la perspective de 10 années supplémentaires d'austérité, au moins. Ce pacte interdit toute hausse généralisée des salaires et entend mettre un terme aux pratiques d'indexation. Dans le cadre de

négociations décentralisées, il veut que la croissance annuelle des salaires soit inférieure ou égale à celle de la productivité du travail, ce qui empêcherait tout nouveau partage de la valeur ajoutée. Il entend limiter la progression de la masse salariale dans la fonction publique à celle des prix. Quant aux retraites, leur réforme doit être étroitement calée sur les seules variables démographiques, prescription avec laquelle le PS, lors du grand mouvement sur les retraites de l'automne 2010, s'est montré très conciliant en refusant de mettre en cause la tendance à l'augmentation du nombre d'années de cotisations requises.

LE FONDS DE STABILISATION FINANCIÈRE

Parallèlement au pacte de « l'euro+ », a été adoptée, le 25 mars à Bruxelles, une vaste machinerie censée pérenniser le Fonds de stabilisation financière. Sous prétexte de sauvetage des États en difficulté, son but essentiel est de développer une capacité européenne, mi-intergouvernementale / mi-fédéraliste, d'endettement public sur les marchés financiers internationaux, pour rivaliser avec l'endettement public des États-unis et le dollar dans l'attraction des capitaux baladeurs. C'est là le seul point sur lequel le PS avance une proposition à découvert, avec la création des « euro-bonds ». Il s'agirait de titres de dette publique que la zone euro, prise comme un tout, émettrait sur les marchés financiers internationaux en concurrence avec les titres américains en dollars. C'est, en quelque sorte, une version entièrement fédéraliste de ce qui a été adopté le 25 mars à l'initiative de Merkel et Sarkozy. Dans ces conditions, l'euro devrait être main-

SUITE DE
LA PAGE 11 >

tenu d'autant plus « fort » que, devenu monnaie d'endettement et plus seulement monnaie de placement, il exigerait une subordination accrue de toute la zone aux marchés financiers.

Le PS cherche à donner le change avec l'idée d'instaurer une taxation de 0,05 % des transactions financières dans l'Union européenne. Cette idée, rappelons-le, a fait l'objet d'une motion adoptée par le Parlement européen et s'inscrit dans la foulée des préconisations verbales de Sarkozy et Merkel eux-mêmes. Il s'agit d'essayer de faire illusion auprès des alter-mondialistes en instrumentalisant la proposition de taxation Tobin dont son créateur lui-même disait qu'elle devait avoir pour fonction de libérer la politique monétaire de la Banque centrale de la dictature des marchés monétaire-financiers.

C'est le silence, aussi, sur les dérèglementations et privatisations du marché unique européen, de même que sur la « flexicurité » exigée par Bruxelles pour réformer

les marchés du travail. Pourtant, en 2007, le programme du PS s'en revendiquait, avant même Sarkozy, pour tenter d'instrumentaliser l'idée, défendue par la CGT, de sécurité sociale professionnelle.

Enfin, le programme du PS ignore la responsabilité nouvelle énorme de l'Europe pour que réussisse « le printemps arabe ». L'assumer nécessiterait, en effet, une réorientation radicale de la BCE et de l'euro, rompant avec les dogmes monétaristes si précieux pour la domination des capitaux allemands.

De fait, le texte du PS se dit décidé à relancer la « dynamique franco-allemande ». Mais il le fait sans mettre en cause ce que ce couplage a de dominateur, tant s'agissant de l'Allemagne vis à vis de la France, que de ce binôme envers le reste de l'Europe et du monde.

Cet ancrage au traité de Lisbonne, dissimulé dans le texte, conditionne tout le reste du programme. C'est ainsi que, malgré un discours démagogique, les objectifs sociaux nationaux (emplois,

salaires, protection sociale, services publics, politique industrielle...) y sont d'autant plus limités et contradictoires que les moyens financiers sont subordonnés au pacte de stabilité renforcé, au pacte de l'euro+, au Mécanisme européen de stabilité (MES) et doivent respecter une indépendance de la BCE au service de la finance internationale. Tout cela exige, en effet, de faire reculer la part des richesses produites servant au financement des services publics et de la protection sociale, pour qu'augmente la part des prélèvements financiers. D'où l'obsession de la diminution des dettes et déficits publics, le refus de changer les critères du crédit, les relations entre la BCE, les banques et les entreprises, le refus de toute extension-transformation du secteur public, le choix de dé-responsabiliser, au plan fiscal et social, les entreprises pour une rentabilité financière suffisamment attractive dans la compétition avec le États-Unis. ■

*Yves Dimicoli, est responsable au PCF du secteur économique et finances.

12

UNE RUPTURE NÉCESSAIRE AVEC NOTRE SYSTÈME INSTITUTIONNEL

Une opinion qui n'est pas partagée par toute la gauche.

PAR **NICOLE BORVO COHEN-SEAT***

Le constat du divorce entre les politiques et les citoyens est patent : abstention, votes refuge, rejet des acteurs politiques.

La Constitution de 1958 et l'évolution institutionnelle depuis – élection du Président de la République au suffrage universel, quinquennat, inversion du calendrier – n'ont eu d'autre but que de concentrer le pouvoir pour faire obstacle à la volonté populaire. N. Sarkozy a poussé à l'extrême une personnalisation outrancière du pouvoir : il est le chef de l'exécutif, le chef de la majorité présidentielle et du parti dominant de la majorité.

On peut parler de « monarchie élective » et de fait, tous les rouages de la démocratie sont en danger : proximité entre le monde des affaires et les politiques ; tutelle du président monarque sur la justice, les médias, abaissement des contrôles démocratiques ; dissolution des autorités administratives indépendantes...

Si ce constat est plus ou moins partagé par la gauche, la nécessité d'une rupture institutionnelle ne l'est pas.

RENOUVELER NOTRE DÉMOCRATIE

Le projet socialiste dans son chapitre III « Renouveler notre démocratie » développe un certain nombre de propositions – indépendance de la justice, transparence de la vie politique, garantir une information libre et pluraliste, limitation des mandats et des cumuls dont certaines sont le bien commun de la gauche ; d'autres à discuter ou préciser. En revanche, le projet socialiste est indigent dans trois domaines pourtant essentiels pour redonner au peuple sa souveraineté :

• L'organisation des pouvoirs

Concentration des pouvoirs, abaissement du Parlement et de la souveraineté populaire sont constitutifs de la Vème République. La rupture est donc nécessaire pour rétablir la primauté de l'Assemblée Nationale sur l'exécutif.

De même, l'élection à la proportionnelle (à toutes les élections), avec obligation de parité, y compris dans les exécutifs ; la citoyenneté de résidence, l'interdiction des cumuls de mandat, le statut de l' élu, sont des éléments indispensables d'une réelle représentation de la diversité de la population et de la diversité politique.

• Une démocratie plus directe

La démocratie participative doit détenir une forme effective du pouvoir des citoyens. Son principe doit être constitutionnel et elle doit être organisée à tous les échelons. L'initiative législative des citoyens, comme celle des collectivités locales (à partir d'une certaine représentation), doit donc être prévue.

• La citoyenneté à l'entreprise

Elle doit être enfin inscrite dans la Constitution. La participation effective des salariés et des citoyens aux pouvoirs économiques est une question cruciale pour la démocratie. Il faut non seulement consolider les droits existants, les développer, mais aussi poser la question du statut de l'entreprise et de la responsabilité sociale. Pour ces raisons, le PCF – et c'est aujourd'hui un acquis du programme partagé du Front de gauche, considère indispensable pour la gauche d'engager un processus constituant : le changement institutionnel ne peut qu'être le résultat d'un débat démocratique intense (assemblées populaires, états généraux...) au terme duquel un projet sera soumis à référendum populaire. ■

*Nicole Borvo Cohen-Seat est sénatrice communiste de Paris, présidente du Groupe CRC-SPG, responsable Institutions, démocratie, justice au PCF.

UNE CONTRADICTION ENTRE PRINCIPES PROGRESSISTES ET PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE

Malgré les déclarations de principe, le projet socialiste entérine l'école inégalitaire construite par la droite.

PAR MARINE ROUSSILLON*

Le projet socialiste pour l'école part d'un constat que nous ne pouvons que partager : la massification de l'éducation ne s'est pas accompagnée d'une démocratisation réelle et les réformes mises en œuvre par la droite accroissent les inégalités d'accès aux savoirs. À partir de là, il affirme la nécessité d'un « projet éducatif global » visant « la réussite de tous » et « l'émancipation ».

Les mesures proposées se concentrent sur les premières étapes de la scolarité : service public de la petite enfance, droit à la scolarité dès 2 ans et scolarité obligatoire à partir de 3 ans (c'est aussi une proposition du PCF), concentration des moyens sur l'école primaire « avec un deuxième professeur par classe là où cela est nécessaire ». Ces mesures ne sont cependant accompagnées d'aucune proposition de moyens supplémentaires. Jamais le projet du PS n'évoque la possibilité de revenir sur les suppressions de postes. Comment pourra-t-il alors réaliser sa politique ? Ces mesures seront-elles sacrifiées aux exigences budgétaires ? Ou bien la « concentration des moyens existants » sur le primaire se traduira-t-elle par une baisse des moyens alloués au secondaire ?

UN SYSTÈME SCOLAIRE DUAL

Plus inquiétant : malgré les déclarations de principe, le projet socialiste entérine l'école inégalitaire construite par la droite. Il reprend la distinction entre un socle commun qui doit être enseigné à tous et des programmes qui ne seront enseignés qu'à une part des élèves. Il défend l'individualisation des parcours, qui fait peser sur les familles la responsabilité des choix de formation, accroît les inégalités et empêche la reconnaissance d'une formation commune par une qualification commune. Enfin, en proposant un rapprochement entre primaire et collège d'une part et entre lycée et licence d'autre part, il reprend à son compte la construction d'une école à deux vitesses : d'un côté, une formation limitée au socle commun et à la scolarité obligatoire, de l'autre, des établissements préparant une minorité d'élèves à des études plus longues. La recherche a montré que tous les enfants sont capables d'apprendre si

on leur en donne les moyens. Pour les communistes, il faut donc enseigner le même programme à tous, dans le cadre d'une école commune, refondée sur le modèle de l'élève qui n'a que l'école pour apprendre, avec une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans. L'élévation du niveau de formation ne passe pas par une sélection accrue mais par l'élévation du niveau des connaissances dans toute la société. Le choix d'un système scolaire dual va de pair avec une nouvelle organisation des rapports entre école et territoire. Malgré les déclarations de principe sur la nécessité d'un service public national, le PS propose de mettre en place des « Projets Éducatifs Locaux » et de « confier aux établissements et à leurs équipes pédagogiques, en autonomie, une part importante de la Dotation Horaire Globale ». Ces mesures construisent une école différenciée en fonction des situations locales et des moyens des établissements.

Le PS propose d'allonger le temps éducatif en revenant à la semaine de 5 jours, mais il inclut dans ce temps des moments « périscolaires voire extrascolaires » pris en charge par des associations¹ et donc différents d'un établissement à l'autre. Le risque est grand de voir ainsi le temps d'école non pas augmenté mais diminué, au détriment des enfants pour qui l'école

est le seul lieu d'accès aux savoirs scolaires. Cette mesure permet en outre de recruter moins d'enseignants, de les remplacer par des animateurs et de transférer le coût de la formation de l'État vers les collectivités locales.

Pour le PCF, l'école ne peut assurer la réussite de tous que dans le cadre d'un service public national, garantissant l'égalité d'accès aux savoirs sur tout le territoire. Le statut de fonctionnaire d'État pour tous les personnels doit garantir la qualité de leur formation et de leurs conditions de travail. Cela implique de revenir sur les suppressions de postes et de recruter à la hauteur des besoins.

Ce projet est donc marqué par la contradiction entre des principes progressistes et des propositions qui renoncent à donner à tous le même accès aux savoirs et participent de la construction d'une école inégalitaire, dans la droite ligne des politiques européennes que le PS a contribué à initier. ■

1) Sur le rôle des associations d'éducation populaire dans la genèse du projet socialiste pour l'école, voir J. Tovar, « À propos du projet du PS sur l'éducation », <http://www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article106>.

*Marine Roussillon est doctorante en lettres et membre du conseil national et du réseau école du PCF.

UNE « BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT » ?

Une proposition loin du pôle financier public et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation.

PAR DENIS DURAND*

Le PS propose la création d'une « Banque nationale d'investissement » ; c'est l'une des propositions les plus commentées de son programme. Il s'agirait de réunir dans un seul organisme la plupart des instruments d'intervention économique de l'État, des régions et des collectivités territoriales, en particulier les innombrables programmes d'aides publiques aux entreprises ou de participation en fonds propres, dont on a pu mesurer,

année après année, combien ils sont inefficaces pour développer l'emploi et les territoires.

On est donc très loin du pôle financier public et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation dont le PCF et le Front de gauche proposent la création. À la différence du PS, nous ne proposons pas la constitution d'un organisme étatique unique, mais la mise en réseau de multiples établissements publics, mutualistes ou actuellement privés qu'il faudrait nationaliser, dans une optique radica-

lement décentralisée, pour donner le maximum de pouvoirs aux salariés et aux usagers de ces organismes, et pour que l'action du pôle public pèse sur le comportement du système financier dans son ensemble. Or le programme du PS fait une impasse totale sur un impératif pourtant crucial : la lutte pour réorienter les critères du crédit bancaire. Pour le PS, il y aurait d'un côté la « Banque nationale d'investissement », bras séculier de l'État pour accorder des aides aux entreprises et prendre des participations en fonds propres à la façon d'un « fonds souverain » et, de l'autre, les banques (privées ou mutualistes) qui pourraient continuer à favoriser l'expansion des marchés financiers plutôt que l'emploi, la formation et le potentiel de développement des territoires !

LA BCE

C'est là une orientation très significative du programme socialiste. Celui-ci parle bien d'« une redéfinition du rôle et des objectifs de la BCE » ; mais, s'il s'agissait vraiment de s'appuyer sur le pouvoir de la banque centrale européenne pour orienter les crédits vers les investissements répondant aux exigences du mouvement social, alors il faudrait que la BCE et les banques centrales nationales qui, avec elle, constituent le Système européen de banques centrales, aient les moyens de connaître les entreprises et leurs conditions de financement. Or le programme du PS prévoit tout le contraire. Il indique que « les dispositifs d'accompagnement des entreprises » de la Banque de France seraient rattachés à la « Banque nationale d'investissement » : ils seraient donc déconnectés des banques centrales ! Le PS ne saurait mieux faire sentir que pour lui la construction européenne actuelle, au service des marchés financiers, est plus que jamais tabou.

QUELLE ALTERNATIVE ?

Une véritable alternative de gauche nécessite beaucoup plus que de vieilles recettes étatiques. Face à la dictature des marchés financiers, de nouveaux pouvoirs pour les citoyens, « du local au mondial », seront indispensables pour mobiliser les moyens financiers au service d'objectifs porteurs d'une nouvelle perspective de civilisation. ■

***Denis Durand** est membre de la commission économique du PCF.

UN PROJET FISCAL PEU AMBITIEUX

Ce projet reste paralysé par l'objectif de réduction de la dette publique.

PAR **CATHERINE MILLS***

Les extinctions de niches fiscales et sociales : 50 milliards d'€ serviront pour moitié à la réduction de la dette et pour moitié à des dépenses jugées prioritaires pour l'avenir : 25 milliards, c'est peu pour envisager un avenir radieux. Le reste se ferait par redéploiement. Il n'est évidemment jamais question d'augmenter les prélèvements obligatoires considérés implicitement comme excessifs.

La fusion CSG / IR : une proposition dangereuse. Présentée scandaleusement comme un instrument de justice sociale, elle s'effectuerait au détriment des ressources de la protection sociale. Elle tendrait à l'accélération de la fiscalisation, au détriment des cotisations sociales. Elle renforcerait l'étatisation de la gestion de la sécu, au détriment de la gestion par les salariés eux-mêmes. En prétendant moins taxer le travail, le PS reprend en réalité le dogme de la mise en cause des cotisations sociales, considérées comme un facteur d'alourdissement du coût du travail et un handicap pour la compétitivité. Alors que la protection sociale et son financement constituent un facteur de développement économique et social

Retenue à la source : On prétend faciliter le paiement de l'impôt sur le revenu, or la retenue à la source fait de l'employeur le collecteur de l'impôt, avec toutes les incertitudes que cela fait planer. La retenue à la source ne s'appliquerait qu'aux revenus salariaux, donc pas aux plus riches.

Suppression du bouclier fiscal et autres niches fiscales et sociales : Le PS dénonce la multiplication des niches fiscales et sociales mais il ne précise pas précisément le montant des niches auxquelles il souhaiterait mettre fin. Nous sommes très loin d'un impôt sur le revenu de type universel soumettant aux mêmes taux de progressivité, l'ensemble des revenus du travail, de la fortune et du capital, moyen d'élargir l'assiette et le rendement de l'impôt sur le revenu.

Mise à contribution des patrimoines (IS F) et droits de successions. Le PS exprime certes une volonté d'imposer le patrimoine, de taxer les grosses successions, de taxer le capital, mais on cherche une proposition précise.

La modulation de l'IS : Le PS propose une modulation du taux de l'impôt sur les sociétés, le taux serait réduit pour celles qui réinvestissent leur bénéfice et accru pour celles qui les distribuent aux actionnaires. Mais on ne dit rien de la finalité des investissements, en matériels et en recherche, ou de leur impact en termes d'emplois, de salaires et de qualité environnementale des productions.

Fiscalité Ecologique : l'instauration d'une taxe carbone. Cette proposition s'inscrit dans une profonde transformation des prélèvements fiscaux et sociaux tendant à accroître les prélèvements indirects du type TVA sociale et à réduire les cotisations sociales. On tendrait aussi à un alourdissement de la fiscalité sur la consommation des ménages moyens et modestes, sans s'attaquer aux gâchis capitalistes. Si des mesures d'incitation forte à la promotion et au respect de normes environnementales sérieuses et efficaces sont indispensables, l'efficacité de telles mesures suppose des droits d'intervention dans les gestions pour les salariés et les populations, notamment en matière de contrôle des produits et des productions, de choix des investissements et d'utilisation de l'argent.

Les impôts locaux : la taxe professionnelle considérée comme morte et enterrée. Or la nouvelle contribution, la CET entraîne une baisse des recettes fiscales des collectivités territoriales, de 25 % à 30 %, ainsi qu'une déresponsabilisation sociale et territoriale des entreprises. Au contraire, une nouvelle taxe professionnelle serait nécessaire reposant sur la prise en compte du capital des entreprises : les bâtiments et les terrains, les équipements matériels et les actifs financiers. On ne peut à la fois déclarer revenir sur la réforme catastrophique des Collectivités territoriales et continuer à priver ces dernières de ressources. ■

***Catherine Mills** est membre de la commission économique du PCF.

DES PROPOSITIONS MÉDIATIKES POUR LES JEUNES

Présenté comme la mesure phare du projet PS pour les jeunes, le dispositif des 300 000 « emplois d'avenir » construit sur le modèle des emplois-jeunes pose bien des questions.

PAR **PIERRIC ANNOOT***

Face à la situation de plus en plus intenable des jeunes de ce pays – résumée par ce chiffre implacable : près d'un jeune actif sur quatre est au chômage ! –, le PS a intégré fortement la dimension « jeunesse » dans son programme. Il semble avoir pris conscience de l'acuité de ces enjeux et propose même d'en faire une « grande cause nationale ». Hélas, entre les flous et les silences, on peut douter que ces déclarations dépassent le statut des bonnes intentions...

LA PRÉCARITÉ

Pourquoi des contrats de travail à temps plein, mais pour une durée maximale de cinq ans et dont le salaire, financé à 75 % du SMIC par l'État, serait complété par la collectivité ou l'association employant le jeune ? Pourquoi, si le poste correspond à un besoin réel, notamment dans les quartiers populaires, où un grand nombre de postes devraient être créés dans les services publics, ne pas le transformer en un poste pérenne relevant du secteur public avec le statut correspondant ? Sont laissées en suspens les questions aussi peu secondaires que la formation et l'insertion durable des jeunes ainsi embauchés ou encore le devenir de ce type d'emploi, une fois les cinq années passées. La solution au chômage des jeunes réside-t-elle vraiment seulement là ?

Le PS ne dit rien sur tous les instruments des capitalistes pour faire régner la précarité en matière d'emploi des jeunes. Rien sur le strict encadrement des stages, de l'intérim, rien sur le cadrage national des diplômes et leur reconnaissance dans les conventions collectives. Rien sur la nécessaire remise à plat de tous les statuts d'exception financés à coûts d'exonérations de cotisations sociales qui n'ont eu pour seul effet depuis trente ans que de renforcer la précarité, augmenter le chômage et assécher le financement de la protection sociale. Le PS semble incapable de sortir de ces raisonnements et promet même de nouvelles exonérations aux employeurs.

L'ALLOCATION D'ÉTUDE

Deuxième mesure-phare, l'allocation d'étude pour les jeunes en formation est proposée par le PS, idée reprise de

plusieurs organisations de jeunesse dont le MJCE, mais là encore, aucune précision sur des aspects fondamentaux : montant, critères d'attribution, financement... Questions de taille et qui cachent des réponses peu engageantes : la fondation socialiste Terra Nova propose ainsi un montant équivalent à celui du RSA, soit 460 €. ... Comment ne pas légitimement craindre, dès lors, que le « parcours d'autonomie » promis relève du seul slogan ? Cette mesure figurait d'ailleurs dans les promesses de Jospin en 1997 et n'a jamais vu le jour...

Concernant la formation initiale, si le secondaire n'est tout simplement pas abordé – chacun sait bien qu'il ne s'y pose pas de problèmes majeurs... –, il est question « d'un nouveau pacte éducatif », de « donner la priorité à la réussite dans les premiers cycles universitaires », « de renforcer l'encadrement pédagogique » sans autres précisions. N'aurait-on pas pu attendre d'un parti de gauche des engagements précis sur les suppressions de postes, la carte scolaire, le processus d'« autonomisation » de l'université et des lycées ? Sur les moyens et budgets globaux de l'Éducation nationale ?

Dès que l'on va au-delà du slogan, on s'aperçoit que le PS bute toujours sur le même problème : ne pas s'attaquer aux racines du système. Il préconise ainsi un grand emprunt européen pour financer les infrastructures et l'innovation mais ne dit rien sur le changement nécessaire du statut et des missions de la BCE, ni sur le traité de Lisbonne.

En fin de compte, comme le précise d'ailleurs un responsable socialiste, « tout programme qui serait une mise sous respiration artificielle du système économique actuel, moribond, nous fera passer pour les infirmiers de la mondialisation ». L'urgence pour nos vies mérite mieux que des bonnes intentions. L'incapacité actuelle du PS à remettre en cause les logiques capitalistes et à tirer les leçons de la crise comme de ses échecs lors des dernières présidentielles et législatives, renforce toujours plus la nécessité de donner de la force à ceux qui ne renoncent pas à changer la vie. Aucune sortie de crise ne sera possible sans sortir du capitalisme. Affirmer l'inverse, c'est à nouveau risquer de lourdes déconvenues. ■

***Pierrick Annot**, secrétaire général du Mouvement des jeunes communistes.

15

DES PROPOSITIONS INSUFFISANTES POUR LE LOGEMENT

Trop consensuelles, les propositions socialistes ne sauraient suffire à répondre à l'ampleur d'une crise qui frappe plus de 8 millions de Françaises et de Français¹.

PAR **CATHERINE PEYGE***

Présentées aux pages 25 et 26 du projet, les propositions en matière de logement sont résumées dans la proposition n°12. Le parti socialiste souhaite ainsi « stopper l'envolée des loyers » et financer la « construction de 150 000 logements sociaux », un chiffre conforme aux préconisations du rapport de la fondation Abbé Pierre.

Si nous pouvons souscrire au constat présenté et aux objectifs fixés, les propositions restent insuffisantes pour répondre à l'urgence de la crise actuelle.

La pénurie de logements, conjuguée à la cherté croissante des prix du logement, continue de créer les conditions d'une augmentation régulière du nombre de mal-logés en France. Elle impose aujourd'hui des propositions de rupture.

La situation que nous vivons n'est pas le fruit du hasard mais bien le résultat des politiques menées par la droite ces dernières années. En effet, la dépense publique pour le logement s'est progressivement orientée vers les dispositifs de défiscalisation qui profitent aux ménages aisés (15 milliards d'euros en 2009). Loïn

> SUITE
PAGE 16

d'aider à résorber la crise, cette déformation voulue encourage une spéculation immobilière qui n'a fait qu'accroître la crise. Or la volonté de réorienter considérablement la dépense publique vers le financement de logements sociaux n'est pas clairement affichée dans le projet socialiste.

Par ailleurs, la proposition de modifier la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) en augmentant la part de logements sociaux à 25 % dans chaque ville ne s'accompagne d'aucun moyen nouveau de la faire appliquer. C'est pourquoi les élus communistes proposent de coupler l'augmentation du seuil (à 30 % dans les zones tendues) à la multiplication par 10 des pénalités en cas de non respect de la loi.

LENCADREMENT DES LOYERS

Pour agir contre la cherté du logement, le parti socialiste se contente de vouloir contenir les augmentations futures des loyers (lors d'une première location ou d'un changement de bail) tandis que nous défendons l'idée d'un « encadrement réglementaire des loyers » qui permette d'agir sur des prix actuels déjà trop élevés².

Sur la question de l'encadrement des loyers, le projet du PS ne précise pas le dispositif choisi. Il indique seulement sa volonté de ne pas permettre des augmentations déconnectées de l'évolution des revenus des ménages au moment de la signature d'un nouveau bail et lors d'un changement de bail (d'un locataire à l'autre). Cette proposition n'aura donc aucun effet sur les loyers actuels qui ont atteint en Ile-de-France notamment (surtout sur les petites surfaces) des niveaux exorbitants.

Voici ce que le texte du PS précise :

« Nous mettrons en place un encadrement des loyers lors de la première location ou à la relocation dans les zones de spéculation immobilière, pour que les augmentations entre deux locataires ne soient pas déconnectées de l'évolution des revenus de ménages. Les propriétaires seront tenus de souscrire une garantie contre les impayés de loyer, évitant au candidat à un logement d'apporter une caution personnelle. »

L'encadrement réglementaire des loyers proposé par les élus communistes dans la proposition de loi du 30 mars 2011 établissant un programme d'urgence pour le logement et de lutte contre la spéculation immobilière se trouve dans

le texte ci-dessous en italique. Il s'agit de prendre un arrêté annuel pour fixer un prix applicable selon la catégorie du bien, sa qualité énergétique, sa salubrité et son éloignement des services publics. C'est la première différence : les critères fixant le prix à respecter sont multiples et vont au-delà de l'évolution du revenu moyen des ménages (proposition du PS).

Même si la proposition de loi ne le précise pas, il paraît indispensable de proposer un dispositif permettant d'agir sur les prix actuels. Cela peut se faire par une taxation très dissuasive (pouvant aller à 100 %) pour des propriétaires louant des biens dont le prix au mètre carré est supérieur à un certain montant. Le PS ne propose pas de mesure de ce type.

I. – Avant l'article 1752 du code civil, est inséré un article 1752 A ainsi rédigé :

« Art. 1752 A. – À l'exception du contrat à bail passé par un organisme d'habitation à loyer modéré, le contrat de bail à louer d'un bien immobilier à usage d'habitation est réputé nul et non signé s'il prévoit un prix supérieur ou inférieur au prix défini par arrêté applicable à la catégorie de ce bien sur le territoire sur lequel il se situe. Le contrat de bail à louer des biens immobiliers à usage d'habitation ne peut prévoir un prix supérieur ou inférieur au prix défini par arrêté qui lui est applicable. Ce prix vise à garantir un droit effectif au logement. »

« Un arrêté du représentant de l'État, dans des conditions définies annuellement par un arrêté du ministre en charge du logement, détermine chaque année par quartier ou, dans les communes de moins de 80 000 habitants qui n'en comptent pas, sur le territoire de chaque commune, le prix mentionné à l'alinéa précédent. »

« L'arrêté sus-mentionné du ministre en charge du logement fixe, pour chaque région, un prix minimal et un prix maximal applicables à chaque catégorie de logement. Il fixe également les taux de modulation maxima applicables à ces prix en fonction de la qualité énergétique et de la salubrité de ce logement ainsi que de son éloignement d'un service public. »

Enfin, il est à noter que plusieurs questions centrales sont absentes des propositions socialistes ou seulement mentionnées de manière allusive. Les expulsions locatives, qui sont la conséquence directe de la crise et son expression la plus violente, ne sont même pas évoquées, tout comme le nécessaire renforcement de la loi relative au droit au logement

opposable (DALO). C'est également le cas du 1 % logement et de la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

Condition sine qua non d'une vie sociale et familiale stable, le logement doit devenir un des thèmes majeurs de l'élection présidentielle de 2012. Trop consensuelles, les propositions socialistes ne sauraient suffire à répondre à l'ampleur d'une crise qui frappe plus de 8 millions de Françaises et de Français³. ■

1) Selon le rapport 2011 de la fondation Abbé Pierre, 8,2 millions sont en situation de mal logement ou de fragilité et de précarité en matière de logement.

2) En Ile-de-France, la part du revenu des ménages consacrée au logement a atteint 38 %.

3) Selon le rapport 2011 de la fondation Abbé Pierre, 8,2 millions sont en situation de mal logement ou de fragilité et de précarité en matière de logement.

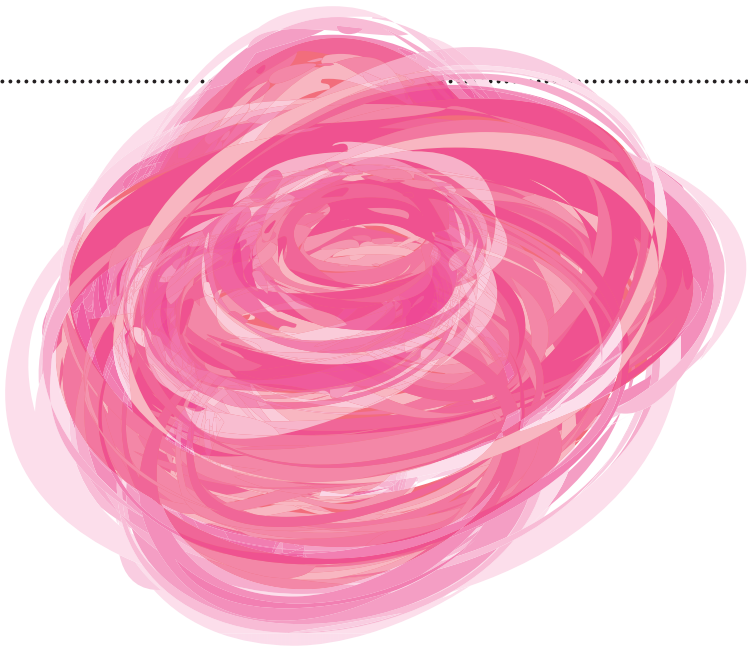
*Catherine Peyge, maire de Bobigny, responsable PCF du droit à la ville, logement.

RAFISTOLER OU ROMPRE ?

Trop consensuelles, les propositions socialistes ne sauraient suffire à répondre à l'ampleur d'une crise qui frappe plus de 8 millions de Françaises et de Français.

PAR JEAN-PIERRE BRARD*

La crise que traverse notre peuple n'est pas seulement économique, mais aussi morale, politique et sociale. À des degrés divers, les autres peuples de l'Union européenne sont confrontés à une réalité comparable. L'abstention, les scores de l'extrême droite témoignent du discrédit du politique, du doute profond qui atteint nos peuples quant à la volonté et à la possibilité de changer de système. On nous rabat les oreilles en nous disant sur tous les tons que nous sommes dans un système mondialisé, que nous sommes obligés de faire comme les autres, que seuls, nous ne pouvons changer les règles de l'économie internationale. Seuls ! Oui, nous étions seuls en septembre 1792 à Valmy. Seuls et à contre-courant, nous avons



fait le Front populaire. Seul, de Gaulle l'était le 18 juin 1940 ainsi que les résistants anonymes de la première heure. Tout cela est une question de volonté politique. Le peuple n'a pas vocation à être l'engrenage d'un système mystérieux destiné à financer les privilèges d'une minorité pendant que la majorité s'épuise au travail pour des salaires de misère. Nous sommes un grand peuple qui doit d'abord retrouver la confiance dans sa propre capacité à redevenir acteur de son propre destin. Notre premier allié pour changer, c'est nous-mêmes et notre détermination. Notre deuxième allié, ce sont les autres peuples de l'Union qui souffrent fondamentalement des mêmes maux que nous. Notre troisième allié, c'est la réunion des peuples du Sud qui cherchent la voie de leur libération économique après avoir conquis leur émancipation politique. Toutes ces modifications, ces révolutions nécessaires n'apparaîtront pas spontanément. Il faut commencer quelque part. Notre pays a le rayonnement, le poids historique et le poids politique pour être à l'initiative. Notre peuple a besoin de changement, il doit être capable de le promouvoir sans déléguer sa capacité d'invention et sa créativité au monarque élu. L'élection est un moment de la vie politique, c'est un temps d'engagement fort. Le mouvement populaire doit pousser et encadrer le pouvoir politique. S'il n'en est pas ainsi, nous sommes condamnés à revivre les mêmes désillusions résultant des engagements non tenus après 1981, 1988, 1997 parce que le mouvement populaire a délégué son rôle au pouvoir politique. Le sujet n'est pas d'améliorer la situation actuelle, c'est d'en sortir. Il n'est pas de rendre le chômage et la misère plus supportables, c'est de décider de les éliminer. Cela ne peut se faire que par des choix clairs. Les Français en ont assez qu'on leur dise que toucher au mécano du grand capital est trop difficile. Il faut sortir des mièvreries proposées par le Parti socialiste telles que l'augmentation du SMIC dans le courant de la législature. Ainsi la première perspective qu'on offre aux plus pauvres, c'est d'attendre ! Est-ce ainsi qu'on espère mobiliser notre peuple contre les puissants pour établir un nouveau rapport des forces ?

La question qui se pose, la plus importante, pour rompre avec la logique actuelle, c'est de décider une autre répartition des richesses. Plus pour ceux qui travaillent et ont travaillé toute leur vie et moins de dividendes pour les para-

sites qui détruisent les économies nationales et réduisent les peuples à la souffrance. Il y a de l'argent, beaucoup d'argent. Il faut le faire circuler autrement.

Sans que la liste ne soit exhaustive, un certain nombre de mesures fortes et immédiates sont indispensables :

- Augmenter les revenus en portant sans délai le SMIC à 1500 € net par mois et en plafonnant les revenus du travail à 20 fois le SMIC,
- Plafonner les revenus annuels de l'épargne à 20 fois le SMIC annuel à l'exception des revenus réinvestis dans l'économie, dans l'emploi et dans la recherche,
- Faire payer le coût des licenciements puis de l'indemnisation du chômage qu'ils entraînent par les actionnaires lorsque les dividendes sont versés,
- Interdire l'expatriation fiscale à l'instar des États-Unis,
- Supprimer les niches fiscales et asséoir le calcul de l'impôt sur la totalité des revenus. Rétablir la progressivité de l'impôt,
- Rétablir le pouvoir politique sur les banques centrales en mettant un terme à leur indépendance,
- Réduire la dette en décidant un emprunt obligatoire souscrit par les grandes fortunes et les très hauts revenus. L'emprunt souscrit pour 10 ans produira un intérêt égal aux taux de l'inflation,
- Nationaliser les principales banques et établissements financiers. Constitution

d'un ministère des participations publiques dont la politique sera débattue chaque année au Parlement. La propriété publique sera constitutionnalisée et sa cession ne sera possible qu'avec un vote favorable des trois cinquièmes du Parlement réuni en Congrès,

- Nationaliser l'industrie pharmaceutique,
- Créer le concept de besoin vital dont aucun citoyen ne peut être privé (eau, électricité, gaz, santé, communication, transports),
- Garantir le droit au logement digne grâce à une contribution financière aux loyers qui ne pourra dépasser 20 % des revenus de la famille,
- Assainir les relations financières internationales en restructurant les dettes souveraines, en supprimant les paradis fiscaux, en favorisant l'établissement de négociations mutuellement avantageux avec les États disposant de fonds souverains importants pour stabiliser et réorienter la finance internationale.

Est-ce une utopie que tout cela ? C'est une confiance dans les capacités de notre peuple à écrire une nouvelle page de l'histoire en coopération avec les autres peuples. Oui, comme aurait pu le dire Saint-Just, de Hanoï à Brasilia, de Paris à Johannesburg, tous ont un égal droit au bonheur ! ■

***Jean-Pierre Brard** est député gauche démocrate et républicaine de la Seine Saint-Denis.

Par **GÉRARD STREIFF**

Crise de la politique :

Les cantonales ont illustré, grandeur nature, la crise de la politique. Il y a peu, le deuxième baromètre sur la « confiance en politique » d'OpinionWay, pour le Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences-Po), traduisait déjà un approfondissement de cette crise mais aussi une envie de se faire entendre, un désir de justice sociale, une critique du monde de l'entreprise, une exigence de « réformer en profondeur » le capitalisme.

La politique a toujours nourri autant d'engouement que de répulsion. Vieille histoire. Voltaire écrivait déjà : « La politique a sa source dans la perversité plus que dans la grandeur de l'esprit humain ». N'empêche : le discrédit actuel de la chose publique semble durablement installé. L'enquête du Cevipof, publiée en février 2011, un an après une première étude de même nature, le confirme bien. 56 % des Français ne font confiance ni à la droite, ni à la gauche pour gouverner. C'est un peu moins qu'il y a un an (60 %) mais cela reste un mouvement très majoritaire dont on a déjà parlé dans ces colonnes. Notons un léger mieux pour la gauche (22 % de confiance, +7), un très léger recul de la droite (21 %, -1) mais les chiffres de confiance restent très bas. 83 % (+2) considèrent que « les responsables politiques, en général, se préoccupent peu ou pas du tout » des gens comme eux. Et 57 % (+9) pensent que « la démocratie ne fonctionne pas bien en France ».

Les partis n'inspirent confiance qu'à 13 % des sondés. Phénomène nouveau : désormais, même les élus locaux, qui ont longtemps bénéficié d'une prime de proximité, régressent : le Président est à 29 % de confiance (-3), le député à

38 % (-9), le conseiller régional à 42 % (-11), le conseiller général à 43 % (-11), le maire à 52 % (-13). « Face aux difficultés, les élus locaux représentent un rempart de protection. Or toute une partie de l'opinion a le sentiment que ce filet de sécurité est bel et bien troué » observe Pascal Perrineau, responsable du Cevipof, qui pense même que le pilonnage du pouvoir contre les collectivités locales, prétendues redondantes et parasitaires, aurait aussi fait des ravages.

Il est tentant d'interpréter après coup un événement mais on peut penser que l'abstention massive aux cantonales s'explique aussi par cette dévalorisation, entretenue par le pouvoir, du département et des élus locaux. Notons que l'exigence d'honnêteté à l'égard des élus est à la hausse (64 %, +5). Cette chute de la confiance politique sanctionne, toujours selon Perrineau, « l'impression des Français que la scène politique nationale n'est plus qu'un théâtre d'ombres, que les élus sont impuissants à répondre aux problèmes de la société, dépassés par les forces internationales, G20, Union Européenne... »

Monte une demande forte de protection : l'étude indique que 40 % des sondés pensent que « la France doit se protéger davantage du monde d'aujourd'hui » (+10) ; ils sont plus nombreux que ceux qui espèrent que le pays « s'ouvre davantage au monde d'aujourd'hui » (27 %). Dans le même temps, la crise susciterait un phénomène de rejet : 59 % disent

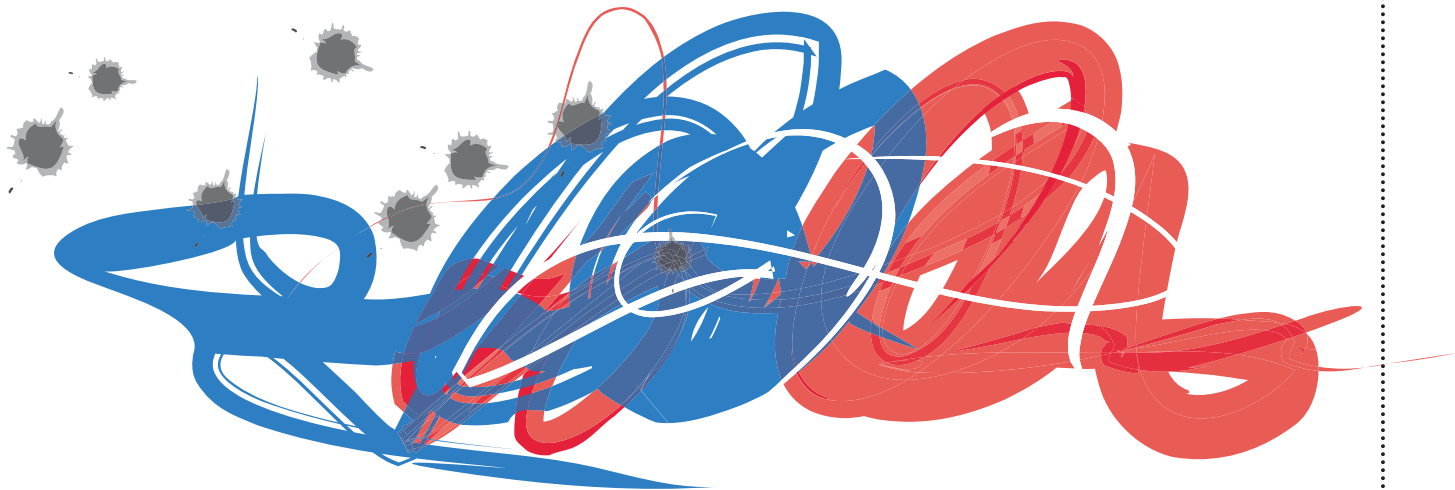
qu'« il y a trop d'immigrés » (+10).

Plus généralement, on observe une dégradation du moral des Français ; les termes qui reviennent le plus volontiers sont « lassitude » (34 %, +8 % en un an), « méfiance » (28 %), « morosité » (28 %). 57 % se disent « pessimistes », la crise économique et financière est passée par là ; cette crise d'ailleurs, 65 % estiment qu'on n'en sortira qu'après 2012. Une crise donc que l'opinion croit durable.

A qui fait-on confiance ? A sa famille (74 %), aux gens qu'on connaît personnellement (57 %) ; 84 % se disent heureux en famille. L'étude rappelle une donnée confirmée dans tous les sondages : les gens font une assez nette coupure entre l'image, positive, qu'ils ont de leur histoire personnelle, individuelle et celle, troublée, de leur pays. 69 % estiment que les enfants d'aujourd'hui auront moins de chances de réussir que leurs parents.

La défiance se manifeste à l'égard d'à peu près toutes les institutions, terme à prendre au sens large. La politique, on va en reparler, mais aussi les banques avec 20 % de confiance (-9 sur 2009) ; les entreprises (37 %, -4). Des structures restent cependant plébiscitées, comme l'hôpital (78 % de confiance), même si ce lieu aussi voit son image un peu écornée (-5). Une majorité de sondés (58 %) dit toujours « s'intéresser à la politique » mais le mot suscite de la « méfiance » (39 %), voire du « dégoût » (23 %). Seuls 6 % disent nourrir de « l'espoir ».

défiance et attente



RÉFORMER LE CAPITALISME

L'enquête du CEVIPOF est menée courant décembre 2010, c'est à dire au terme d'une année sociale riche, marquée par un mouvement d'opposition populaire fort à la réforme des retraites. De puissantes manifestations n'ont cependant pas fait reculer un pouvoir sourd aux demandes de la rue. Les sondés continuent de se déclarer « prêts à manifester » : 50 %, taux inchangé d'une année sur l'autre. Mais, interrogés sur l'efficacité des actions publiques, on note un double mouvement. D'un côté, la croyance en la pertinence des manifestations et des grèves recule. En même temps, les mêmes disent

accorder plus de crédit aux élections (56 %, +8 en un an). Est-ce la seule approche de la présidentielle qui remotiverait ainsi ? Pour le directeur du Cevipof, cette insistance sur le moment de l'élection est à la fois rassurant sur l'engagement démocratique des concitoyens et inquiétant, ce sont ses termes, car « la scène électorale, en redevenant centrale, risque de canaliser le sentiment de défiance ». En d'autres termes, les sondés diraient : vous n'avez pas voulu nous entendre dans la rue, vous allez nous entendre dans les urnes. Ce message, lors du vote, pourrait-il se traduire en partie par un vote Front national ? C'est ce qu'a pensé par

exemple le directeur du département opinion d'Harris Interactive, Jean-Daniel Lévy lorsqu'il présentait un autre sondage, le 6 mars dernier dans Le Parisien, mettant Marine Le Pen en tête des intentions de vote : « Ce score élevé (...) est plus une forme d'expression pour faire passer un message aux autres responsables politiques que la volonté de porter (Mme Le Pen) au pouvoir ». C'est, notamment, une des leçons des élections cantonales de mars.

L'enquête ouvre en même temps d'autres perspectives. En matière économique et sociale par exemple. Il existe une demande majoritaire pour que l'Etat réglemente plus les entreprises. 53 % des sondés attendent cette action ; d'un autre côté, il est vrai, 44 % pensent que l'Etat doit « faire confiance » aux entreprises, signe d'une vraie division de l'opinion. La même opinion est très globalement critique à l'égard des entreprises : on pense, à 77 % par exemple, que celles-ci provoquent la hausse des prix ou à 69 % qu'elles ne pensent qu'à leur profit. En matière de justice sociale, à la question : « Faut-il prendre aux riches pour donner aux pauvres ? », 62 % sont d'accord, 37 ne le sont pas. Un espace nouveau de contestation politique s'ouvre donc. Concernant l'avenir du système capitaliste, 47 % des sondés (+7) souhaitent qu'il soit « réformé en profondeur », 49 % (-4) qu'il soit « réformé sur quelques points » ; seuls 3 % demandent qu'il « ne soit pas réformé ». Du grain à moudre pour une bataille Front de gauche. ■

AFFAIRES ET TOLÉRANCE

Il y a eu l'EPAD, les cigares de Christian Blanc, la villa d'Alain Joyandet, le logement de Fadela Amara, celui d'Estrosi, le couple Woerth-Bettencourt, les vacances d'Alliot-Marie, etc, etc.

Les sondeurs disent tous que la tolérance que les Français ont longtemps manifesté à l'égard de ce genre d'inconduites se termine. (Voir *Le Monde* du 5/2/11).

Emmanuel Rivière, département opinions, TNS / SOFRES : « *Le sentiment monte que les puissants mangent tous à la même table, dans de la vaisselle dorée* ».

Jérôme Fourquet, directeur IFOP : « *L'idée d'une connivence entre les puissants s'installe. Ce sentiment est accru par la crise. (...) Personne n'en sort grandi. Ça renforce le clivage peuple-élite. (...) 90 % des Français trouvent que les ministres sont trop payés, 75 % veulent instaurer un salaire maximum...* »

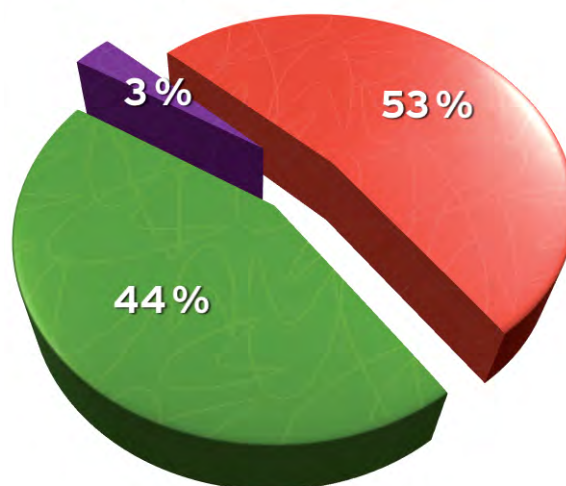
Roland Cayrol, politologue : « *Les enquêtes montrent que ça (la tolérance) change. (...) Il y a bien sûr le poids de la crise qui exige l'exemplarité des dirigeants alors qu'on fait des sacrifices. La succession des affaires agit au fond comme une triste confirmation des soupçons que l'on a à l'égard des politiques* ».

Économie : prendre aux riches... pour donner aux pauvres

Un sondage européen de l'Institut IMC Research, publié le 14 mars, dans plusieurs quotidiens de l'Union, montre qu'une majorité d'Européens pense que le pire de la crise économique est à venir. C'est particulièrement vrai des Français qui s'attendent, à 59 %, à une aggravation de la situation économique dans l'année à venir ; ils sont 72 % à penser que la situation financière sera pire d'ici dix ans. La confiance au gouvernement est très basse ; 87 % estime que « la classe politique » n'agit pas « avec honnêteté et intégrité ». 82 % ne comptent pas sur les équipes en place pour améliorer les choses. 62 % seraient favorables à des coupes dans les dépenses publiques... à condition que l'économie donne des signes de reprise. De tous les Européens, les Français seraient les plus nombreux (84 %) à penser que leur gouvernement dépense trop. On remarquera en même temps que, trop souvent, les sondages posent des questions « conformistes », ouvrant rarement des espaces critiques. C'est pourquoi nous préférons ici proposer deux graphiques sur des thèmes abordés dans le sujet précédent (Opinionway/Cevipof, décembre 2010)

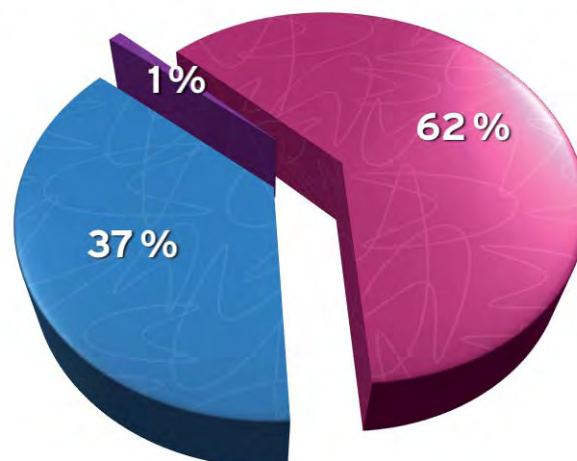
FAUT-IL QUE L'ÉTAT...

- réglemente plus les entreprises
- fasse confiance aux entreprises
- Ne se prononcent pas



FAUT-IL PRENDRE AUX RICHES POUR DONNER AUX PAUVRES ?

- OUI
- NON
- Ne se prononcent pas





Actualités tourmentées, violentes, les notes de ce mois-ci en sont le reflet :

Des institutions – garde à vue – à la politique étrangère, des élections au Portugal à la jeunesse et à la culture pour une nouvelle ambition politique, toutes portent la question de l'espoir et du changement !

INTERNATIONAL

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE HORS DU TEMPS

La logique de force de Nicolas Sarkozy conduit à l'impasse.

Aujourd'hui, 25.000 personnels, surtout militaires, sont déployés hors de l'hexagone¹. C'est considérable. C'est un poids pour les finances publiques. Mais cela ne traduit pas la réalité des contradictions du rôle politique et militaire de la France dans le monde. La Françafrique est à bout de souffle. Le redéploiement en cours des forces et bases militaires françaises à l'étranger exprime une double difficulté, à la fois budgétaire et politique, significative de l'affaiblissement structurel de la France comme puissance néo-impériale et néo-coloniale, concurrencée dans ses zones d'influence « historiques » notamment par les Etats-Unis et par la Chine, et incapable de faire face aux grands enjeux d'un monde capitaliste en crise.

UN CHOIX VOLONTARISTE

C'est dans ce contexte que N. Sarkozy avait décidé de réinsérer la France dans « sa famille occidentale ». Il s'agissait d'inscrire la politique française dans le sillage néo-conservateur américain pour lui permettre de continuer à occuper malgré tout une place parmi les principales puissances dominantes et les émergentes dans le nouvel état du monde. La crispation sur la force de frappe et la dissuasion nucléaire expriment clairement le choix volontariste du militaire comme moyen et garantie de cette place dans les nouveaux rapports de force. On retrouve d'ailleurs, dans le débat politico-médiatique français récent, cette sacralisation politique de la logique de force. Lorsque l'Allemagne, le Brésil et l'Inde, s'abstiennent à l'ONU sur l'intervention en Libye, ces pays sont pointés du doigt comme n'ayant pas leur place future au sein des membres permanents du Conseil de Sécurité puisqu'ils ne votent pas en faveur de l'usage de la force considéré comme une capacité n'appartenant qu'aux véritables puissances susceptibles d'assumer l'ordre international. La France de N. Sarkozy, en revanche, fait preuve de volontarisme en la matière : réintégration complète dans l'organisation militaire de l'OTAN ; intégration dans les politiques et les zones de guerres

américaines avec le renforcement des troupes en Afghanistan et l'installation d'une base militaire dans le Golfe arabo-persique, en face de l'Iran ; rôle pilote dans les opérations militaires occidentales en Libye ; engagement direct des forces françaises en Côte d'Ivoire pour évincer Laurent Gbagbo² au nom du respect des élections.

UNE PRÉTENTION DOMINATRICE

Remarquons qu'il s'agit bien d'une politique d'ensemble, y compris intérieure, qui a sa cohérence propre fondée sur une prétention dominatrice. Ainsi, l'instrumentalisation de l'immigration, de l'Islam ou de l'identité nationale comme thématiques à usage multiple, sert à couvrir le champ électoral de l'extrême droite. Mais elle vise aussi à tenter de justifier certaines réponses à des enjeux réels du monde d'aujourd'hui. Des réponses d'exclusion ou de fermeture quasi-exclusivement sécuritaires. La France, par exemple, a fait sien la politique européenne de tri répressif et ultra-restrictif des migrants. C'est aussi l'adoption d'un discours d'islamophobie qui accompagne si bien l'inscription de la stratégie française dans l'option générale de la guerre contre le terrorisme depuis le 11 septembre 2001.

Nicolas Sarkozy nourrit la thèse du choc des civilisations en externe et en interne. Son allié britannique l'accompagne. Les divergences avec l'Allemagne et les émergents, les prudences d'Obama, montrent cependant que tout cela ne va pas de soi. Cette stratégie française se révèle effectivement inadaptée aux défis du monde actuel qui sont ceux du développement humain, des réponses économiques et sociales aux enjeux de sécurité, de la démilitarisation des relations internationales, c'est-à-dire du désarmement multilatéral et contrôlé, de la résolution politique négociée des conflits sur la base d'un droit non instrumentalisé, respectant les buts et les principes de la Charte des Nations-Unies... dans une ONU refondée.

Même la Banque mondiale reconnaît clairement - en rappelant la signification des soulèvements dans le monde arabe - qu'il faut changer la nature des politiques mises en œuvre pour répondre aux besoins sociaux et définir un ordre international garant d'une sécurité collective. Son rapport 2011³ souligne qu'un humain sur quatre (plus de 1,5 milliard) vit dans un Etat fragile, dans des zones de violence, de chômage et de misère... « L'insécurité subsiste - dit le

SUITE DE >
LA PAGE 21

rapport - mais elle est devenue un défi majeur de notre époque en matière de développement ». Emploi, justice, institutions nationales stables, Etat de droit, scolarisation, formation... L'exigence est à la sécurisation du développement.

La vérité transparaît : c'est le capitalisme lui-même, ses règles, ses modes de gestion et de domination qui sont le problème. La logique de force de Nicolas Sarkozy conduit à l'impasse. Elle est dangereusement hors du temps. La France, pourtant, devrait et pourrait contribuer tout autrement à l'histoire des relations internationales et du monde. ■

1) Dont 8700 dans les DOM-TOM (forces dites de « souveraineté »); 8000 dans des opérations extérieures (OPEX) et 5600 pour les forces dites « de présence », essentiellement en Afrique.

2) Notons qu'entre avril 2009 et avril 2011, 36 scrutins présidentiels, législatifs ou référendaires se sont tenus en Afrique. A l'exception des élections au Niger, aucun de ces scrutins ne peut être considéré comme crédible. Certains ont été sérieusement manipulés ou carrément inversés.

3) Rapport sur le développement dans le monde 2011: conflits, sécurité et développement.

JACQUES FATH

responsable des relations internationales

INSTITUTION, DÉMOCRATIE, JUSTICE

La réforme de la garde à vue

Les dispositions, présentées comme des « avancées particulièrement significatives pour les libertés individuelles et les droits de la défense », sont des dispositions a minima auxquelles il est presque toujours possible de déroger, et qui ne sont accompagnées d'aucune mesure financière adéquate.

La réforme de la garde à vue votée par le Parlement procède à la mise en conformité partielle du régime de la garde à vue avec les exigences constitutionnelles et les dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme.

LE CONTEXTE POLITIQUE

Le régime français de garde à vue se trouve, depuis plus d'un an maintenant, au centre d'un débat démocratique particulièrement riche. Des journalistes, des avocats, des magistrats et de

nombreux citoyens se sont emparés des questions posées par l'usage et la pratique de la garde à vue. Ils ont réalisé que le nombre de ces mesures avait crû de manière exponentielle pour atteindre 792 093 en 2009, (soit une augmentation de 54 % depuis 2000), et que ces gardes à vue étaient mises en œuvre dans des conditions souvent indignes et trop souvent sans lien avec les exigences des enquêtes pénales, entraînant des pratiques attentatoires à la dignité humaine.

Les syndicats de policiers eux-mêmes ont dénoncé la « politique du chiffre » sévissant au ministère de l'Intérieur. La banalisation de la garde à vue est avant tout politique.

Le contrôleur général des prisons, Jean-Marie Delarue, a dressé un bilan sévère des conditions de détention et des pratiques inadmissibles telles que la confiscation systématique des soutiens-gorges et des lunettes.

La délégation au droit des femmes du Sénat a dénoncé de même les atteintes injustifiées des personnes avec les fouilles intégrales abusives, les investigations corporelles, et la suppression d'objets intimes.

La commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), que personnellement j'ai saisi 9 fois pour des cas précis a aussi émis des avis très critiques. Enfin, plusieurs groupes parlementaires d'opposition dont le groupe CRC-SPG du Sénat, ont déposé des propositions de loi portant réforme de la garde à vue.

LE CONTEXTE JURIDICTIONNEL

Le régime français de la garde à vue a d'abord été condamné, indirectement mais très clairement, par la Cour européenne des droits de l'homme, notamment dans l'arrêt *Salduz* contre la Turquie du 27 novembre 2008, pour dire que le gardé à vue doit bénéficier de l'assistance de l'avocat dès les premiers stades de l'interrogatoire de la police (ce qui n'était pas le cas en France).

Dans l'arrêt *Brusco* contre la France, la Cour revient sur la nécessité d'informer la personne sur son droit de se taire (*idem*).

En France, de nombreuses juridictions du fond ont ensuite pris acte de cette jurisprudence et en ont tiré les conséquences dans les affaires qui leur étaient soumises.

Dans ce contexte, sont enfin intervenues des décisions qui ont rendu incontournable une réforme de la « garde à vue à la française ».

Le 30 juillet 2010, le Conseil Constitutionnel, saisi de questions prioritaires de constitutionnalité, a déclaré contraires à la Constitution les articles régissant la garde à vue de droit commun en ce qu'ils n'instituent pas les garanties appropriées à l'utilisation de la garde à vue dans son acceptation actuelle et qu'ils ne concilient pas suffisamment l'équilibre entre les exigences de l'enquête et l'exercice des libertés constitutionnellement garanties.

Parachevant cette contestation tous azimuts du régime français, la Cour de cassation, dans ses arrêts du 19 octobre dernier, a invalidé les régimes dérogatoires de garde à vue, et estimé que, pour être valide, une telle mesure devait respecter trois principes : la notification du droit au silence, la participation de l'avocat aux interrogatoires, intervention qui ne saurait être différée, notamment en matière de criminalité organisée, qu'en vertu de raisons impérieuses constatées par le magistrat. Le gouvernement a tenté jusqu'au dernier moment, de se soustraire à la Cour européenne des droits de l'homme et au Conseil Constitutionnel, puisque son projet initial créait « une audition libre » de 4 heures pendant laquelle l'avocat ne pouvait intervenir. Les parlementaires dans leur majorité ont repoussé ce stratagème.

LES DISPOSITIONS DE LA LOI

En réalité, les dispositions, présentées comme des « avancées particulièrement significatives pour les libertés individuelles et les droits de la défense », sont des dispositions a minima auxquelles il est presque toujours possible de déroger, et qui ne sont accompagnées d'aucune mesure financière adéquate. L'étude d'impact évalue à 74,8 millions d'euros l'impact financier pour le ministère de l'Intérieur. Pour la gendarmerie, cela représenterait près de 64 millions d'euros.

La réforme intervient principalement sur trois points :

- **La définition des conditions de recours à la garde à vue** avec pour objectif affiché de diminuer le nombre de garde à vue. Aujourd'hui, le code de procédure pénale ne fixe aucune condition de fond au placement en garde à vue, qui est laissé à la pure appréciation de l'officier de police judiciaire, « pour les nécessités de l'enquête » (article 63 du CPP). La nouvelle loi indique que la personne doit être « soupçonnée d'avoir commis

un crime ou un délit puni d'une peine d'emprisonnement ». Nous avons proposé que la peine énoncée soit au minimum de trois ans.

• Les modalités de contrôle de la garde à vue et de sa prolongation

La nouvelle loi, au mépris de la jurisprudence européenne (arrêt Medvedyev) qui considère que les magistrats du parquet ne sont pas des magistrats indépendants (puisqu'ils sont nommés par l'exécutif), met le contrôle de la garde à vue, ainsi que sa prolongation, mais également toute une série de dérogations au droit de la défense, entre les mains du procureur de la République. Nous avons défendu le principe de la garde à vue sous contrôle et sous autorisation d'un magistrat du siège (le juge des libertés et de la détention) le placement en garde à vue, sa prolongation, les éventuelles dérogations aux droits reconnus, la mise en œuvre des fouilles intégrales et des investigations corporelles, etc... La majorité l'a reprise, prenant le risque évident d'être de nouveau condamnée par la jurisprudence européenne.

• Les droits de la personne placée en garde à vue

La nouvelle loi contient quelques avancées : Un certain nombre d'informations sont délivrées à la personne qui a le droit d'être assistée d'un avocat : droit de faire prévenir son employeur, son tuteur, son curateur, droit de voir un médecin. Des propositions de notre part pour limiter au maximum les fouilles intégrales ont été acceptées. Le recours au médecin en cas d'investigations corporelles est également une bonne chose.

La notification de ces droits se fait par un officier de police judiciaire. L'avocat doit intervenir si l'intéressé en fait la demande dès le début de la garde à vue et en principe les auditions ne comment pas avant son arrivée dans la limite de deux heures. Cependant, la loi prévoit diverses dérogations à ce principe. L'accès de l'avocat au dossier pénal reste encore trop limité.

Pour notre part, nous souhaitons que la loi aille beaucoup plus loin. Outre la mise en conformité avec les injonctions européennes sur l'indépendance du juge qui contrôle la garde à vue (ce qui plus globalement peut renvoyer au problème de l'indépendance souhaitable des magistrats du parquet) à laquelle la France ne pourra longtemps se soustraire, d'autres problèmes se posent.

Nous souhaitons la suppression des régimes dérogatoires. Ces régimes qui s'appliquent pour des crimes graves (délits, crimes en bande organisée, terrorisme...), portent une atteinte disproportionnée au droit de la défense et de la dignité humaine (jusqu'à six jours de garde à vue et l'intervention de l'avocat au bout de trois jours). Nous considérons que le droit à l'assistance d'un avocat doit être la règle et qu'après 24 heures, l'enquête doit se dérouler sous le contrôle de l'autorité judiciaire (magistrat du siège). Nous estimons aussi que les mineurs ne devraient pas être placés en garde à vue. Nous proposons une retenue des mineurs avant le déferrement devant le juge des enfants conformément à l'esprit de l'ordonnance de 1945. Enfin, en ce qui concerne l'aide juridictionnelle, nous proposons des mesures pour assurer une rémunération décente des avocats afin que l'ensemble des avocats participent au service public de la justice, soit en faisant des dossiers d'aide juridictionnelle, soit en participant financièrement.

A mon avis, il faut revenir assez vite sur cette loi ! ■

NICOLE BORVO COHEN-SEAT

sénatrice communiste de Paris, présidente du Groupe CRC-SPG, responsable institutions, démocratie, justice

PORTUGAL

Crise économique et alternative politique

Dans les circonstances actuelles, les convergences entre le Parti communiste portugais et le Bloc de Gauche peuvent rendre crédible une alternative progressiste suffisamment rassembleuse.

Le Portugal traverse une crise économique et sociale de grande ampleur. Les causes de celles-ci sont liées d'abord au processus d'intégration du Portugal à l'UE qui a conduit notamment à une désindustrialisation massive, à la précarisation du travail, à la privatisation poussée du secteur public et à un appauvrissement considérable du pays (en 2007, pendant la présidence portugaise de l'UE, qui allait conduire à la signature du traité de Lisbonne, 200.000 personnes manifestaient déjà contre la flexisécurité).

La situation s'est depuis considérable-

ment aggravée depuis 2008 avec la politique des gouvernements européens visant à faire payer à leurs peuples (crise des dettes publiques), par l'austérité généralisée, la facture engendrée par la gabegie financière. Et les pays les plus exposés aux attaques spéculatives des marchés, la Grèce d'abord, puis l'Irlande et maintenant le Portugal, se sont vus imposer, malgré la saignée sociale et la récession en cours dans ces pays, une accélération de réformes structurelles qui étaient en gestation dans les politiques de l'UE.

PLANS DE RIGUEUR

Le gouvernement socialiste de José Socrates, appuyé au Parlement par la droite (Parti social démocrate et Centre démocratique et social) a mis en œuvre depuis deux ans plusieurs plans de rigueur visant à apurer le déficit et la dette publique (9,1 et 91,4 % du PIB) et satisfaire ainsi les exigences de l'UE et de la finance : baisse des salaires dans la fonction publique, coupes dans les aides sociales, l'éducation, la santé, hausse de la TVA, réduction des aides à l'emploi alors que le taux de chômage est à 13 %, le nombre de smicards a augmenté de 4 % à 9,2 % en quatre ans et qu'au moins 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Au mois de mars, au moment des décisions européennes visant la « gouvernance économique » de l'UE, Socrates présentait de nouvelles mesures devant le Parlement impliquant des coupes supplémentaires dans les salaires et les pensions, l'augmentation des prix, la privatisation des services publics. Le 23 mars, il était néanmoins contraint à la démission, désavoué par le rejet au Parlement (PCP, Bloc de Gauche et droite) de son nouveau plan de rigueur. Dans le même temps, des élections législatives anticipées étaient convoquées le 5 juin 2011. Le Conseil européen des 24 et 25 mars 2011 prenait -dans le cadre du « pacte pour l'euro plus »- des mesures d'une extrême gravité programmant un avenir de régression sociale pour les peuples européens. Au lendemain de ce sommet, sous la double contrainte des marchés et de l'UE, le gouvernement démissionnaire de Socrates, tout comme l'opposition de droite et le Président de la République Cavaco Silva, réélu lors de l'élection présidentielle de janvier 2011, acceptaient un plan d'intervention de l'UE et du FMI, à hauteur de 80 millions d'euros condi-

SUITE DE >
LA PAGE 23

tionné par un programme d'ajustement « basé sur des mesures d'austérité ambitieuses » et une politique de « croissance et compétitivité » alliant de nouvelles réformes structurelles et privatisations¹.

UNE ALTERNATIVE POSSIBLE À GAUCHE

La politique du gouvernement s'est heurtée à des mobilisations croissantes. Le 24 novembre 2010, le pays vivait sa première grève générale unitaire depuis 22 ans. Des centaines de milliers de salariés ont manifesté le 19 mars contre le dernier plan d'austérité. Des centaines de milliers de jeunes sont descendus dans la rue les 12 mars et 1^{er} avril à l'appel d'un collectif « Génération précaire » et de la CGTP contre la précarité et le chômage.

La droite, quant à elle, avait fait savoir dès la campagne de l'élection présidentielle² que si le pays se voyait contraint à accepter une intervention de l'UE et du FMI, cela impliquerait des sacrifices supplémentaires et une nouvelle majorité voire un gouvernement « d'unité nationale » pouvant plus facilement légitimer ces choix. Le Parti communiste portugais (PCP) et le Bloc de Gauche (BG) ont tous deux rejeté le recours aux programmes du FMI et de l'UE (une ingérence intolérable pour le PCP alors que le peuple portugais ne s'est pas encore prononcé).

Chacun des partis se présente aux élec-

tions avec ses propositions et son propre projet. Le PCP avec la conviction de l'importance du renforcement de la CDU (Coalition démocratique unitaire que le PCP forme avec les Verts et l'Association Intervention Démocratique).

A la demande du BG, une rencontre a eu lieu le 8 avril entre les deux partis, qui a permis d'acter la nécessité de convergences possibles à un moment où il est urgent de donner des réponses à la situation difficile que traverse le pays.

Le PCP souligne en particulier « qu'une renégociation immédiate de la dette publique s'impose ». Dans le même temps, il appelle « à une action convergente avec d'autres pays qui affrontent des situations similaires de dette publique pour stopper la spirale spéculative ». Le BG demande « un audit des comptes de la dette extérieure publique et privée » de manière à aller vers une « restructuration de la dette ». Dans les circonstances actuelles, ces convergences peuvent rendre crédible une alternative progressiste suffisamment rassembleuse, concrétisée pour le PCP dans la formation d'un « gouvernement patriotique et de gauche capable d'ouvrir une nouvelle phase dans le vie du pays contribuant à une nouvelle politique nationale dégagée des intérêts du capital et des contraintes imposées par l'UE ».

Cette alternative sera d'autant plus porteuse d'une perspective progressiste pour le Portugal et pour l'Europe, qu'elle

s'appuiera sur les mobilisations sociales croissantes et des propositions de rupture avec les politiques actuelles et les institutions non démocratiques en vigueur aujourd'hui, sur l'exigence d'une réorientation profonde de la construction européenne répondant aux exigences et aux urgences sociales, démocratiques, écologistes, des peuples³. ■

1) Une des clauses du « pacte pour l'euro + », le mécanisme européen de stabilité (MES) conditionne toute assistance financière d'un pays de l'euro en difficulté « à un programme d'ajustement macroéconomique... effectué par la Commission et le FMI, en liaison avec la BCE. L'Etat membre bénéficiaire devra mettre en place les modalités appropriées d'une participation du secteur privé, en fonction de la situation qui lui est propre et en totale conformité avec la pratique du FMI. »

2) Le 23 janvier 2011, Cavaco Silva, soutenu par toute la droite (PSD et CDS), était réélu dès le premier tour avec 52,9 % des suffrages. Il devançait le candidat du PS, Manuel Alegre, qui, avec 19,75 %, subissait un lourd échec. Le Bloc de Gauche avait décidé de soutenir Manuel Alegre. Le PCP, avec Francisco Lopes, obtenait, avec 7,15 %, un résultat honorable. La participation au scrutin (46,63 %) a été la plus faible depuis 1974. Le PCP et le Bloc de Gauche représentent ensemble 16 à 18 % des électeurs lors des dernières élections.

3) Des initiatives en ce sens ont été prises tant au sein du groupe du GUE-NGL au Parlement européen qu'au sein du PGE avec la déclaration « Face au pacte pour l'euro : pour une contre-offensive des peuples européens ».

JOSÉ CORDON

Relations internationales-Europe

JEUNESSE

En finir avec la précarité de la jeunesse !

C'est l'intitulé du forum national du 11 mai co-organisé par les formations du Front de Gauche (PCF, GU et PG) en partenariat avec le MJCF.

Comme pour tous les forums nationaux, un texte commun a été rédigé et validé, en voici des extraits (le texte dans son intégralité est disponible sur le site du pcf). Ce forum se veut un point de départ pour d'autres initiatives locales, pour des rencontres avec les organisations de jeunesse, avec les jeunes, avec les élus locaux et nationaux.

Depuis plusieurs années, les jeunes ont multiplié les luttes et les résistances. Des

manifestations anti-Le Pen ou contre la guerre en Irak à la mobilisation contre le CPE, du LMD à la LRU, dans les quartiers, dans les lycées et dans les facs, ils ont combattu les politiques ultralibérales et sécuritaires de la droite. Plus récemment, durant la mobilisation contre la réforme des retraites, les jeunes avec les organisations de jeunesse progressistes se sont mobilisés.

Assurés d'être la première génération qui vit moins bien que celle de ses parents, chaque domaine de la vie est pour eux la galère assurée : financer sa formation, trouver un emploi stable, se loger de manière décente, se soigner correctement, se déplacer librement, avoir accès à la culture... sans compter les discriminations et toutes les politiques sécuritaires qui ont provoqué la révolte des quartiers populaires à l'automne 2005.

Cette situation est devenue le quotidien

de la très grande majorité des jeunes. Qu'elle soit en formation ou salariée, et parfois même les deux en même temps, qu'elle soit stagiaire, en recherche d'emploi, intérimaire ou en service volontaire. Non seulement la précarité des jeunes fait pression à la baisse sur les conditions de travail de tous les travailleurs, quel que soit leur âge. Mais de plus, elle prépare les travailleurs de demain à une vie complète de précarité. En cela la précarité des jeunes n'est plus un « entre-deux » marginal. La précarité est autant leur lot quotidien que le sort qu'on leur promet pour l'avenir. La jeunesse n'est pas une classe sociale, car elle est limitée dans le temps et englobe des individus de toutes catégories sociales. Il y a aussi en son sein les jeunes préparant des diplômes rentables, valorisés sur le marché du travail, les jeunes en mal d'insertion et les « déclassés », éjectés très tôt du système scolaire et cumulant des

difficultés sociales. En outre, les effets dévastateurs du chômage se sont particulièrement fait ressentir dans la jeunesse populaire, aggravant les inégalités entre jeunes. Les enfants d'immigrés sont les moins bien lotis de tous. Cela étant dit, on ne peut faire l'impasse sur un trait commun à tous les jeunes : il s'agit de l'absence d'autonomie. En effet pour l'instant, les jeunes sont considérés comme des mineurs économiques : leurs ressources dépendent de leurs parents, ou de l'exploitation à laquelle ils font face à leur entrée sur le marché du travail. Ils sont du point de vue de la redistribution sociale dans un quasi vide juridique.

UNE ALLOCATION D'AUTONOMIE UNIVERSELLE ET DE NOUVEAUX DROITS

Pour en finir avec cette précarité généralisée, nous voulons aller vers la mise en place d'un statut social pour les jeunes par un système d'allocations et de nouveaux droits.

Pour sortir les jeunes de la précarité, de

la dépendance familiale et du salariat forcé pour les jeunes scolarisés, nous proposons la mise en place d'une allocation d'autonomie universelle.

Dans le texte commun, nous avançons des propositions pour l'accès et le droit : à un diplôme et une formation de qualité pour tous, avec la nécessaire réglementation des stages, à un travail stable et bien rémunéré, à la santé et à une véritable protection sociale, à l'accès au logement, à l'accès aux transports, à la culture, au sport et aux loisirs, à l'exercice de la citoyenneté et à agir pour l'égalité entre les jeunes femmes et les jeunes hommes.

UN STATUT SOCIAL DE LA JEUNESSE

Ce qui unit la jeunesse, c'est l'absence de statut des jeunes. Aussi il y a urgence à mettre la jeunesse en sécurité sociale. C'est le véritable objectif d'une politique de rupture, la seule logique valable face à l'expansion du projet libéral. Il faut tenter de résoudre les contradictions qui s'exercent dans la jeunesse, en permet-

tant la reconnaissance de ce nouvel âge de la vie, en lui accordant un statut social. Un statut social de la jeunesse doit être pensé dans la continuité des combats du monde ouvrier aux XIX^e et XX^e siècle, des combats pour l'autonomie qui ont débouché notamment sur la création de la Sécurité Sociale. Le premier objectif d'un tel statut, c'est de donner les moyens à tous les jeunes de leur autonomie financière et sociale vis à vis des institutions qui l'encadrent, notamment la famille. Cette revendication s'accompagne de revendications transitoires telles que la création d'une allocation d'autonomie universelle versée à chaque jeune (sans tenir compte des ressources des parents) qu'il soit en formation ou en recherche du 1^{er} emploi : question clé permettant d'unifier toute la jeunesse autour d'un même combat, et libérer ainsi ses potentialités. ■

ISABELLE DE ALMEIDA

Jeunesse

Texte élaboré par le Front de gauche

POUR L'ART, LA CULTURE ET L'INFORMATION

Une nouvelle ambition politique

À l'heure où les vieux démons travaillent à nouveau la droite française, où l'obscurantisme et le populisme se conjuguent à de formidables régressions sociales, il est urgent, à gauche de retrouver les chemins de l'espérance et de l'utopie. L'art, la culture et les savoirs sont les conditions d'une politique de gauche authentiquement transformatrice et qui se fixe pour ambition de dépasser les dominations et les aliénations générées par un capitalisme financier et productiviste en crise majeure. Face à la montée de la désespérance et au retour de la barbarie, seule la culture peut ouvrir la voie de la civilisation.

LA CULTURE DONNE LE SENS DE L'ACTION PUBLIQUE

Le Front de Gauche affirme son ambition résolue de mettre l'art, la culture et l'information au cœur de son projet politique de transformation sociale, d'émancipation humaine, de révolution citoyenne et de planification écologique.

La culture n'est pas une thématique parmi d'autres. Elle donne le sens global de l'action publique et elle mobilise des acteurs qui occupent une place éminente dans le tissu éducatif, social, économique et médiatique. Plus fondamentalement nous sommes convaincus que la créa-

tion artistique, l'action culturelle, l'éducation populaire mais aussi la libre circulation des informations et des idées, la production et la diffusion des savoirs et des connaissances et leur appropriation par le peuple, sont des enjeux politiques majeurs pour ceux qui, comme nous, portent l'ambition d'une transformation progressiste de notre société.

L'art en contribuant à renouveler notre regard sur les choses et sur le monde, en nous incitant à accepter d'être « dérangés » nous aide à accueillir les différences, la diversité, l'étonnement, l'interrogation. En cela il contribue à lutter contre les postures conservatrices, de repli, de crainte

de l'autre. Comment redonner à l'art l'exercice plein et entier de sa liberté pour qu'il nous aide à construire de nouveaux horizons ? Comment retrouver ce lien essentiel entre la création et l'appropriation populaire des œuvres et des pratiques artistiques ? Comment remettre la démocratie culturelle, l'éducation populaire au cœur des avancées sociales ? Comment convaincre que l'enjeu culturel concerne tout le monde, et pas seulement les acteurs culturels ? Comment convaincre que le social ne peut être dissocié du culturel, qu'il faut cesser de les opposer dans les arbitrages budgétaires ? Peut-on sérieusement envisager de rompre avec le capitalisme, le libéralisme et toutes les formes de domination et d'aliénation sans investir le champ du sensible, de l'imaginaire et du symbolique ? La reconquête politique et idéologique des classes populaires ne passe-t-elle pas pour une part importante par là ? Pour paraphraser Gilles Deleuze, être de gauche aujourd'hui, c'est avoir besoin que les gens rêvent, imaginent, ressentent... en un mot pensent.

Il s'agit ainsi de mettre en débat les alternatives permettant de nommer les souhaits communs de celles et ceux qui rêvent d'un nouveau monde. Nous voulons faire de la culture un moteur de

la transformation sociale, dans le respect de la diversité culturelle, un élément constitutif d'une nouvelle politique de développement humain, pour contribuer à construire un « autre monde ». Les forces de la création, conjointement à celles du travail, ne doivent-elles pas engager le combat contre les mots et les normes que cette société capitaliste financière essaye de modeler à l'image de son fonctionnement en imposant ses seuls critères quantitatifs et concurrentiels à tout le champ des activités humaines ?

ROMPRE AVEC LE PROJET CULTUREL DE LA DROITE

L'élaboration des réponses à ces questions est d'autant plus urgente que le mouvement culturel est en prise avec les ruptures régressives que tente de lui imposer le pouvoir actuel. Contrairement à une idée répandue, la droite a un projet culturel. Il s'exprime par une offensive sans précédent contre le service public de la culture et les politiques mises en place depuis la Libération et le Conseil national de la Résistance, institutionnalisées et généralisées après la création du ministère en 1959 et accompagnées depuis par les collectivités territoriales.

LA CASSE DU SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE

Elle se traduit par :

- toujours plus de difficultés pour les professionnels des arts, du spectacle et de l'audiovisuel pour se maintenir dans l'emploi ;
- la RGPP et les désengagements financiers qui réduisent le périmètre de l'action publique du ministère et de ses directions régionales ;
- la reprise en main de la radio-télévision publique ;
- la réforme territoriale qui menace de mettre en danger les financements croisés des collectivités en faveur des arts et de la culture, des enseignements artistiques, de l'action culturelle et de l'éducation populaire...

À cela s'ajoute depuis peu le procès en élitisme instruit à l'encontre des artistes et de l'ensemble des acteurs culturels accusés d'intimider le peuple et d'être responsable de l'échec de la démocratisation culturelle, encore faut-il mesurer en quoi réside cet échec et s'il est aussi avéré qu'on veut nous le faire croire. Confronté à la raréfaction de l'investissement public qu'il organise, le pouvoir actuel tente d'instrumentaliser l'art et la

culture à des fins de paix sociale en théorisant autour d'une « culture pour chacun » devenue « culture partagée » qui n'aboutirait en fait qu'à enfermer des groupes sociaux entiers dans « leur » culture supposée, au lieu d'ouvrir largement, le partage et l'appropriation par toutes et tous de toutes les cultures. En fait, il s'agit de maintenir la paix sociale fortement mise à mal par les politiques néolibérales. Nous sommes bien dans la logique d'une droite décomplexée dans le champ culturel comme dans tout ce qui touche à l'humain : amoindrir la puissance publique au profit des intérêts mercantiles, casser les solidarités au profit d'une segmentation et d'une division du peuple.

LE PROJET CULTUREL DU POUVOIR VEUT SE CONSTRUIRE SUR LES RUINES DU SERVICE PUBLIC SELON TROIS ORDRES :

L'ordre de l'argent

L'ordre de l'argent pousse les feux de la marchandisation de l'art et de la culture dans une vision consumériste où l'individu prétendu libre est seul face au marché des « produits » culturels. Certains rêvent même de substituer à l'actuel ministère de la culture un ministère de l'économie et des industries culturelles.

L'ordre moral

L'ordre moral autour de l'identité nationale et ses avatars, une vision passéiste et mercantile du patrimoine, le retour aux valeurs conservatrices du repli sur soi, du rejet de l'autre et de la diversité culturelle. La réalisation de la Maison de l'Histoire de France s'inscrit dans cette démarche.

L'ordre du divertissement

L'ordre du jeu d'argent et du tout divertissement en privatisant les médias audiovisuels et le web autour du moins disant culturel, de la dictature de l'audimat et de l'omniprésence de la publicité. Et ne soyons pas dupes, ce « tout divertissant » est un appareil de domination des esprits.

ÉLABORER ENSEMBLE UN NOUVEAU PROJET CULTUREL DE GAUCHE

« Là où croît le péril croît aussi ce qui sauve » écrivait Hölderlin. Le temps de la résistance ne peut se concevoir aujourd'hui que dans le temps de la rupture et de la reconstruction d'une alternative à ce monde vermoulu par l'argent, la concurrence entre les individus, la peur et la haine de l'autre. C'est pourquoi, face à ce renversement réactionnaire de perspective, à ce tour-

nant doctrinal impulsé par la droite, le Front de Gauche propose de soumettre au débat d'élaboration d'un projet culturel de gauche plusieurs ambitions fortes qui pourront déboucher sur une loi d'orientation et de programmation pour les arts et la culture.

NOUS SOUMETTONS D'ORES ET DÉJÀ AU DÉBAT SEPT CHANTIERS :

1 • Refonder le service public de l'art et de la culture

Refonder en le transformant notre service public de l'art et de la culture, à commencer par le Ministère de la culture et de la communication lui-même, en donnant un nouvel essor aux politiques publiques d'aide à la création artistique. L'art n'est pas intimidant en soi, il est indispensable à toute visée émancipatrice et il a besoin de liberté et de moyens accrus. Nous réaffirmons la responsabilité nationale de l'État à l'égard de la création et la nécessité d'une intervention publique forte dans le même temps, pour créer les conditions de son partage par le plus grand nombre.

2 • Définir une compétence partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales

Fixer le cadre réglementaire d'une compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales au sein d'une décentralisation démocratique leur garantissant des moyens nouveaux. Sur la base d'une vaste débat national et décentralisé, en particulier grâce à la mise en place des Conférences régionales permanentes pour l'art et la culture, nous lancerons le chantier de la redéfinition des finalités et des moyens des dispositifs d'aide à la création, les statuts et les cahiers des charges des établissements culturels, la progression des droits sociaux des professionnels des arts et de la culture, les formes et les moyens de l'action culturelle, l'éducation artistique à l'école, la place de l'art dans l'espace du travail comme dans celui de la ville, ainsi qu'auprès des publics « empêchés » (hôpitaux et prisons...), ainsi que la place et le rayonnement de la culture française dans le monde.

3 • Réaffirmer un lien étroit entre le soutien à la création et la démocratie culturelle

Réaffirmer le lien étroit entre les politiques de soutien à la création et notre ambition majeure de démocratie culturelle. Nous donnerons un nouvel élan à

l'éducation populaire et à l'action culturelle qui permettent à chacune et à chacun, singulièrement dans les classes sociales écartées des voies classiques d'accès à la culture, de s'approprier et/ou de produire à l'école, les œuvres et les pratiques artistiques, dans les entreprises, dans les villes et les territoires, de s'exprimer au sein de pratiques innovantes, de s'épanouir dans le vivre ensemble, l'ouverture aux autres et la solidarité de tous.

4 • Affranchir notre économie de la culture de la soumission à l'argent

Conforter en l'affranchissant des puissances de l'argent notre économie et nos industries de la culture. Il s'agit de soutenir l'émergence d'une économie sociale, solidaire et durable, contre la domination des grands majors du cinéma de la musique et de l'édition, contre la toute puissance du marché de l'art sur les arts visuels et plastiques, pour défendre une édition, une distribution et une diffusion indépendantes de production, de distribution et de diffusion des œuvres artistiques dans toutes leur diversité.

Encourager le pluralisme de la création cinématographique et audiovisuelle par une réforme du fonds de soutien, permettant une meilleure redistribution, une augmentation de l'avance sur recettes et des aides sélectives à la diversité et à la coopération culturelles.

5 • Promouvoir un Internet libre, interactif et citoyen

Promouvoir un Internet libre, interactif et citoyen par la mise en place d'un service public d'accès aux réseaux, des plateformes publiques de téléchargement tout en garantissant les droits et les rémunérations des créateurs et des auteurs, contre la fracture numérique et la « googlisation » de cette formidable révolution technologique au potentiel émancipateur considérable.

6 • Liberté, démocratie et culture pour l'information et les médias

Développer une politique des médias et de l'information qui s'appuie sur le triptyque liberté, démocratie et culture. Permettre aux citoyens de se former à une lecture critique des médias via l'école, les universités et l'éducation populaire. Il s'agit de soustraire les médias à la domination des pouvoirs politiques et économiques et pour cela en premier lieu relancer les dispositifs anti-concentration concernant les

grands organes de presse, de télévision et sur internet dans le but de promouvoir le pluralisme des idées et de la création. Nous reconstruirons un service public de l'audiovisuel, de la production à la diffusion, associant les salariés et leurs représentants, les usagers et les élus à sa gestion, à l'évaluation des missions de service public et aux nominations.

Le CSA sera démocratisé, sa composition sera modifiée, ses compétences élargies pour une appréciation qualitative des programmes audiovisuels, notamment ceux aidés par les pouvoirs publics ; il sera donné à ses sanctions un caractère réellement dissuasif. Les radios et télévisions à but non lucratif seront développées et financées par un fonds de soutien à l'expression audiovisuelle. À une époque où chaque citoyen regarde la télévision environ 3 heures et demie par jour, celle-ci doit pouvoir affirmer sa triple fonction à vocation civique : information, divertissement, et culture.

Il faut réaffirmer la vocation des pouvoirs publics à réguler le secteur de l'audiovisuel, à sauvegarder la dimension créatrice des programmes de télévision, à défendre l'indépendance des auteurs et des producteurs et à maintenir une offre diversifiée d'œuvres de qualité.

Il faut redéfinir une politique d'aide à la presse permettant de l'affranchir du pouvoir des puissances industrielles et financières, de garantir l'indépendance des journalistes et des rédactions, le pluralisme politique, idéologique et culturel.

7 • Exception et diversité pour une mondialité culturelle

Nous agissons pour relancer, au plan européen et international, notre combat pour une mondialité culturelle selon l'expression d'Edouard Glissant : par le respect des principes de l'exception culturelle en agissant pour la mise en application effective de la Convention UNESCO de 2005 sur la diversité culturelle et la prééminence de ses principes sur les directives de l'OMC. Il faudra aussi modifier les Traités européens pour que les financements publics de la culture ne soient plus des dérogations tolérées mais deviennent des axes fondamentaux de la construction européenne, et agir pour que l'Union européenne se dote enfin d'une authentique politique culturelle, permettant le renforcement de l'intervention publique, veillant à maintenir l'art et la culture dans l'exception aux règles de la concurrence « libre

et non faussée », par le libre développement des outils publics de création et de diffusion.

La refondation de l'action culturelle extérieure de la France, sinistrée par quatre années de sarkozysme, au service du rayonnement de la création et de la langue française, sera entreprise.

UN DÉBAT PUBLIC NATIONAL ET DÉCENTRALISÉ, UNE LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION, DES MOYENS ACCRUS

Le gouvernement et le Parlement engageront cette grande ambition dans le cadre d'un vaste débat public, national, décentralisé et ouvert à tous les acteurs culturels comme à l'ensemble des citoyens. Celui-ci portera tout à la fois sur le sens de cette politique culturelle comme sur les moyens nécessaires à sa réalisation et pourrait déboucher sur un cadre législatif en termes d'orientation et de programmation pour l'art, la culture et l'information.

Il n'y a pas de politique culturelle ambitieuse sans moyens nouveaux. Nous proposons que le budget de la nation consacré à l'art et la culture (Etat et collectivités confondus) se fixe comme ambition d'atteindre, en une législature, 1 % du PIB, soit une augmentation d'environ 1/3 des budgets publics actuels. Ce qui serait justice quand on sait que la culture représente près de 4 % de la richesse nationale produite. Tous les budgets culturels publics doivent progresser. Celui du Ministère de la culture et de la communication, mais aussi ceux de l'Éducation nationale, garant de l'éducation artistique des jeunes, et des Affaires étrangères, garant du rayonnement de la langue et de la culture françaises dans le monde.

À l'heure où les vieux démons travaillent à nouveau la droite française, où l'obscurantisme et le populisme se conjuguent à de formidables régressions sociales, il est urgent, à gauche de retrouver les chemins de l'espérance et de l'utopie. L'art, la culture et les savoirs sont les conditions d'une politique de gauche authentiquement transformatrice et qui se fixe pour ambition de dépasser les dominations et les aliénations générées par un capitalisme financier et productiviste en crise majeure. Face à la montée de la désespérance et au retour de la barbarie, seule la culture peut ouvrir la voie de la civilisation. ■

Par **ALAIN VERMEERSCH**

Le projet du parti socialiste

Au lendemain de l'annonce du projet du PS, *Le Figaro* en fait sa une en titrant : « *Plus d'Etat, plus de dépenses. DSK, Royal, Hollande ou Aubry devront endosser un programme qui augmente fortement la pression fiscale sur les Français* ». Pour *Les Echos*, c'est « *Un projet socialiste ancré à gauche* » avec une « *fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu* » et « *50 milliards de prélèvements en plus* ».

UNE COPIE DES PROJETS MITTERRAND-JOSPIN POUR LES UNS...

« Un faux air du programme de L. Jospin de 1997 : ainsi apparaît, aux yeux de nombreux observateurs, le projet du PS pour 2012. Si le texte évoque un retour à la retraite à 60 ans, il se garde bien de prôner des mesures chocs comme les nationalisations de 1981 ou les 35 heures de 1997 » remarquent *Liaisons sociales*. N. Baverez dans *Le Point* (07/04) écrit : « Les mesures emblématiques proposées se présentent comme un collector de trois décennies d'échecs de politiques économiques. Côté emploi, embauches massives de fonctionnaires et création de 300 000 emplois jeunes ; côté Etat, 50 milliards d'impôts et 25 milliards de dépenses supplémentaires... Prélever plus pour contribuer plus... L'éternel retour de l'économie administrée est une impasse, tant il est vrai que l'Etat ne peut décréter ni la croissance ni le plein-emploi... Au total, conclut Baverez, ce programme ne vise pas à réformer le modèle français, mais à flatter des clientèles... »

Dominique Seux dans *Les Echos* (05/04) remarque « Ce qui est intéressant, c'est par exemple la lecture de la mondialisation, moins caricaturale qu'on pouvait le craindre. Ou l'encouragement aux entreprises à investir plutôt qu'à verser des dividendes. Ce qui est important, c'est, avec un projet clairement marqué à gauche, la volonté de montrer que les vannes financières ne seront pas ouvertes. Les déficits devront bais-

ser. Tant mieux. Ce qui est en revanche presque insupportable est le côté Zola de la description de la France. Souffrances, déclassement, déclin, la France serait un champ de ruines et 99 % de ses habitants vivraient Germinal, en pire !... En réalité, l'important est de bien voir que ce projet n'est pas financièrement neutre. Officiellement, il n'y a pas de hausse générale d'impôts. Mais il y a quand même 50 milliards d'euros de suppressions d'avantages fiscaux en tous genres. C'est la même chose !... Quand on lit bien le texte, on voit aussi qu'une hausse des cotisations retraite est prévue... Le candidat écrit-il le programme ou le programme lie-t-il le candidat ? On verra très vite si l'idée d'un programme sans visage était une idée brillante ou baroque ! »

Y. Thréard dans *Le Figaro* (06/04) est plus tranchant : « On ressort de ce document plus déprimé qu'en entrant. Ses rédacteurs n'y sont pas allés de main morte pour noircir le tableau du bas monde qui nous entoure... La sortie de l'euro n'est pas au programme. C'est vrai qu'elle irait de soi tant les mesures du PS mettraient nos finances à terre... Sur les autoroutes de la compétition internationale, le carrosse français devenu charrette par leurs soins risque fort de verser dans le fossé... »

DES EFFETS BÉNÉFIQUES POUR D'AUTRES...

Pour L. Joffrin *Nouvel Observateur* (07/04) « Un programme que la droite et l'extrême gauche critiquent avec

violence ne peut pas être entièrement mauvais. Soyons, même, pour une fois positifs en pondant, au terme d'un travail sérieux, un programme tout aussi sérieux, le PS a fait un méritoire effort... Ce qui manque ? Un certain souffle, une vision plus ample de l'avenir du pays, sans doute. Un débat public large et actif qui passe toutes ces mesures au crible de la critique démocratique, qui amende, précise et complète ce qui restera sinon un document d'experts respectable mais lointain... » « A ce stade », estime *Le Monde* (07/04) ce projet « court ainsi le risque de ne pas marquer assez clairement les esprits. Ce risque est d'autant plus fort que, même si M. Aubry a imprimé sa marque, le projet, n'est pas incarné par un candidat... »

Hervé Gattegno, du *Point*, déclare sur *RMC* (04/04) : « Disons que c'est un projet assez clair, avec des idées neuves et d'autres moins, et en tout cas sur une ligne de gauche assez robuste. Un projet dans lequel on sent l'influence de tous les courants : preuve que le PS a préféré la cohésion à la cohérence. » Il poursuit « Ceux qui croient que le candidat qui sera désigné sera prisonnier du projet se trompent. C'est une base de départ. Alors oui, la coloration rose foncé de ce projet sied mieux au teint de M. Aubry qu'à celui de DSK ou de F. Hollande. Mais il y a des idées estampillées DSK, comme l'entrée des salariés dans les conseils d'administration des entreprises ou la banque publique d'investissement... »

Le Monde (06/04) souligne « Il en résulte que si la moitié de ces propositions ont déjà figuré dans un programme socialiste, l'autre moitié est nouvelle... » Guillaume Bachelay, rédacteur du projet, assume cette répartition : « C'est un bon équilibre. Il faut à la fois avoir de la suite dans les idées et apporter des idées nouvelles ! Ce n'est pas parce qu'une proposition a dix ans qu'elle est inutile. La gauche n'a jamais cessé de créer des emplois-jeunes, que ce soit au gouvernement jusqu'en 2002 ou bien dans nos régions à partir de 2004 avec les emplois-tremplins. »

Pour *Libération* (05/04) « A moins de 400 jours du premier tour de la présidentielle, la direction du PS a compilé, élagué, affiné ses travaux et propositions faites depuis deux ans pour aboutir à une première mouture d'un programme à disposition du futur candidat... Chaque candidat devrait se retrouver dans ce projet, mais il est conçu pour laisser assez de marges à chacun pour se distinguer lors du choix du représentant socialiste par les sympathisants de gauche : A. Montebourg et sa « démondialisation », F. Hollande et son « contrat de génération »

La Croix (04/04) constate « Sans surprise, on retrouvera dans ce texte l'essentiel des idées mises en avant lors de plusieurs forums thématiques et des trois conventions nationales organisées sur les nouveaux modes de développement, les enjeux internationaux et l'égalité réelle... Deux fils conducteurs ont guidé le projet : répondre au décrochage de la France dans un contexte de mondialisation et au déclassement social qui menace les classes moyennes et les jeunes générations... L'écriture de la synthèse qui a été confiée au jeune fabiusien, G. Bachelay veut souligner un vrai « projet de société », qui rompt avec le diktat du capitalisme financier... Le PS devra aussi faire connaître ses priorités immédiates en cas de victoire. L. Fabius doit présenter en mai ces mesures pour les 100 premiers jours. »

DES CRITIQUES SUR LE FOND

Guillaume Duval (*Alternatives économiques*) à *Radio Nova* (06/04) juge

que la proposition du PS de limiter les hauts salaires dans les entreprises aidées par l'Etat va dans le bon sens mais reste timide. « Au titre de 2009, explique-t-il, année où leurs rémunérations ont été exceptionnellement basses, un patron du CAC 40 a touché en moyenne 3,06 millions d'euros soit 173 Smic et 7 d'entre eux ont touché plus de 240 Smic annuels. Qui peut croire sérieusement qu'une seule personne puisse créer plus de richesses que 240 autres, quelles que soient son intelligence et sa capacité de travail ? Il poursuit « Pourquoi se limiter aux entreprises où l'Etat est présent dans le capital ? L'intervention de l'Etat sur un tel sujet serait légitime dans toutes les entreprises, comme pour le salaire minimum... Par ailleurs, on discute actuellement d'un pacte pour l'euro. Celui-ci prévoit notamment une surveillance des salaires pour éviter les dérapages au sein de la zone euro, pourquoi ne pas y inclure aussi un plafonnement commun des salaires des patrons ? »

LE PROJET ET L'EUROPE

Le Monde (07/04) titre « Libre-échange : le PS mène la bataille en Europe » Alain Frachon note que le PS « fait son aggiornamento sur une question-clé de ce début de XXI^e siècle : le libre-échange... Ils ne veulent plus de « l'Europe passoire »... Du temps où il dominait la vie politique (1980-1995), le PS s'était coulé dans la pensée économique du moment... La critique du libre-échangisme, par son rejet, a aujourd'hui ses lettres de respectabilité, en France et aux Etats-Unis notamment... Le PS se rebiffe à son tour : « L'Europe demeure le seul continent qui s'impose le libre-échange dans un monde qui ne cesse d'y déroger » Il poursuit « Le PS veut que l'UE négocie « pour que soient inscrites dans les règles du commerce international » un minimum de normes sociales et environnementales... M. Rocard parle d'un « protectionnisme européen sélectif et temporaire ».

Pour *EurActiv.fr*, « Le document dresse un tableau assez noir de l'Union, en proie à un « inachèvement politique et social », « où la croissance est la plus faible et le chômage le plus élevé ». « Les dirigeants de la zone

euro imposent une austérité systématique qui va ralentir la sortie de crise et nourrir le cercle fatal de la dépression », ajoute le texte. « Les socialistes proposent notamment de renforcer la coordination économique des pays de l'UE, en la fondant sur un « pilotage fin de la monnaie et du budget, l'intégration de l'économie et de l'écologie, la souveraineté énergétique et le développement des énergies renouvelables. »

L'OPINION DES FRANÇAIS

Selon *BVA* (05/04), la mesure la plus appréciée du projet est celle consistant à encadrer le montant des loyers, vue favorablement par 86 % des Français. Suit juste derrière le plafonnement des rémunérations dans les entreprises dont l'Etat est dans le capital (84 % favorables). 79 % sont également favorables à une TVA "éco-modulable".

Ces mesures semblent populaires d'une part, et 58 % des Français disent qu'un parti qui porterait ces mesures donnerait envie de voter pour son candidat à la Présidentielle, contre 36 % d'un avis contraire. 58 % jugent également le projet très différent de celui de la droite, 57 % réaliste, 52 % efficace, 50 % ambitieux, 48 % convaincant, mais 38 % seulement imaginatif.

Pour *TNS Sofres* (07/04), le bilan est plus contrasté : 30 % disent avoir un jugement positif sur le programme du PS, 34 % un jugement négatif, tandis que 31 % disent ne pas avoir assez d'éléments pour juger. La création de 10 000 postes de gendarmes et de policiers de proximité est approuvée par 80 % des répondants, 49 % jugeant la mesure réaliste, 31 % pas réaliste. La "TVA éco-modulable" est elle approuvée par 76 %, 44 % la trouvant réaliste, 32 % non-réaliste. Les propositions les moins bien vues selon TNS Sofres sont la fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG pour faire un grand impôt progressif, approuvée par 53 %, avec 32 % qui la trouvent réaliste, 21 % pas réaliste, et le rétablissement de l'âge l'égal de la retraite à 60 ans dans le cadre d'une nouvelle réforme, approuvée par 70 %, et jugée réaliste par 34 %, irréaliste par 36 %. ■

Chaque mois, des chercheurs, des étudiants vous présentent des ouvrages, des films, des DVD...

A Manifesto for the Arts and Humanities, 2011

http://www.fabula.org/atelier.php?Manifesto_for_the_Arts_and_Humanities

DE DAVID MCCALLAM

Par **MARINE ROUSSILLON**

En Grande-Bretagne, la suppression de tous les financements publics à l'enseignement supérieur et à la recherche en lettres, arts et sciences humaines suscite un vaste mouvement de protestation et de théorisation de l'utilité sociale des Humanités, dans lequel s'inscrit le Manifeste pour les Arts et les Humanités de David McCallam. En cinq sections, intitulées « Mondes possibles », « Ethos », « Travail », « Égalité » et « Autonomie », et à partir de l'exemple du *Candide* de Voltaire, McCallam montre que les études littéraires peuvent constituer un foyer de résistance aux logiques marchandes et néolibérales.

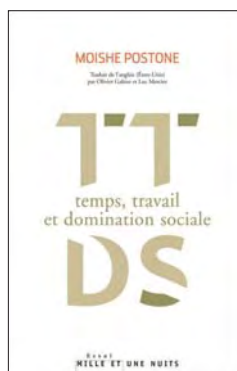
Les Humanités participent de la formation du citoyen. En développant l'empathie, elles assument une fonction éthique de construction de la communauté humaine. Dans le même temps, elles proposent une expérience de la pluralité et de la négociation : en donnant toute leur place au désaccord et au dialogue, elles fondent cette communauté dans une liberté critique partagée. Elles donnent à voir la possibilité d'un fonctionnement économique, politique et idéologique alternatif au capitalisme marchand et à la démocratie libérale. Sur le plan économique, le travail exercé par un étudiant



en Humanités produit des questions, des interprétations qui ne peuvent pas être commercialisées et ne valent que d'être partagées. Sur le plan politique, alors que nos démocraties substituent à l'égalité politique une égalité entre consommateurs fondée sur la liberté de choix, l'université met en œuvre une démocratie fondée sur l'égalité des intelligences et l'exercice collectif de la raison. Enfin, sur le plan idéologique, l'étude des Humanités nous donne les moyens de ne pas participer à notre propre oppression. Dans un monde où le pouvoir opère dans des formes codées, elle apprend à briser les codes : à décoder et à transgresser. Soumettre les Humanités aux logiques marchandes, c'est donc tâcher de briser le modèle d'un autre fonctionnement économique et politique possible.

Pour défendre les Humanités, McCallam se propose d'en définir l'essence, sans s'intéresser aux conditions historiques de leur enseignement : restent alors à penser d'une

part les enjeux historiques de l'attaque que subissent les Humanités (si elles sont par essence émancipatrices, pourquoi est-ce justement maintenant qu'elles sont attaquées ?) et d'autre part les conditions de possibilité de l'enseignement idéal qu'il décrit. Mais ce serait l'objet d'un autre texte : un manifeste pour une université émancipatrice. ■



Temps, travail et domination sociale, 2009

Perrin, 2011.

DE MOISHE POSTONE

Par **JEAN QUÉTIER**

La récente parution de la traduction française de cet ouvrage américain de 1993 nous offre une formidable occasion de décou-

vrir une réponse originale à la problématique qu'il annonce dès le sous-titre : celle de la « réinterprétation de la théorie critique de Marx ». Il faut bien parler d'originalité car le livre de Postone s'inscrit ouvertement en rupture avec ce qu'il nomme les présupposés du marxisme traditionnel, lesquels ont trop souvent fait obstacle à une compréhension renouvelée de la conception développée par Marx au sujet de deux thèmes centraux : le travail et le temps. La thèse de Postone est à la fois forte et troublante tant elle bouleverse des schémas routiniers de lecture qui s'étaient parfois mués en une seconde nature. En distinguant une critique faite du point de vue du travail, celle du marxisme traditionnel qui pose l'autoréalisation du prolétariat comme fin de l'histoire, d'une critique du travail lui-même, lequel tout comme le prolétariat doit être aboli et non accompli, Postone réexamine à nouveaux frais la question de l'émancipation dont est porteuse le mouvement communiste. Remettant en exergue la leçon de Marx dans l'Introduction à la critique de l'économie politique de 1857, il s'oppose à une perspective qui ne voudrait changer que les rapports de distribution sans s'attaquer frontalement aux rapports de production. En jouant simplement la carte du travail contre le capital, travail qu'il suffirait en quelque sorte d'étendre et de généraliser, le marxisme traditionnel oublie que celui-ci est précisément déterminé par le capital et qu'il doit lui aussi être révolutionné.

Postone dénie au concept de travail un caractère transhistorique qui conduirait à le modeler universellement sur le travail abstrait. En resituant ce dernier comme mode de travail spécifiquement capitaliste, il ouvre la voie à un enjeu qui n'est plus simplement celui des diverses répartitions de ses produits. C'est sa nature même qui est remise en question, ainsi que celle de la richesse matérielle, dont la forme pourrait, dans une société communiste, échapper à la valeur pour prendre celle du temps, temps libre car libéré de l'emprise du capital. ■

Sur la Crise. Sortir de la crise du capitalisme ou sortir du capitalisme en crise ?

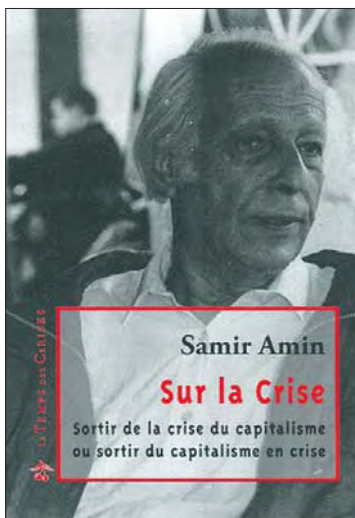
Ed. Le temps des Cerises. 2009.

DE SAMIR AMIN

Par **AUGUSTIN PALLIÈRE**

Dans cet ouvrage, Samir Amin fait le bilan, un bilan bien sûr temporaire, de 40 années de recherches marxistes sur le développement et le capitalisme à l'échelle mondiale. Ce livre constitue une très bonne introduction à la pensée de Samir Amin, pensée qui s'avère par bien des aspects essentielle aujourd'hui.

D'abord, Samir Amin est un penseur du Sud. Il nous offre un regard « périphérique » sur une mondialisation dominée par les pays du « centre » capitaliste. Les expériences communistes de certains pays du sud sont riches d'enseignements à l'heure où semble se soulever la « seconde vague des luttes pour l'émancipation » que



l'auteur appelle de ses vœux. Elles nous apprennent que le progrès ne pourra se faire qu'en intégrant le plus grand nombre dans le mouvement. Elles nous apprennent aussi qu'il ne faut pas avoir la naïveté de croire que les puissances impérialistes laisseront sans broncher la situation leur échapper. Il démontre de manière convaincante que le capita-

lisme n'a rien à proposer à la grande majorité des individus des pays de la « périphérie ». La résolution de la question paysanne en découle. Au cœur de sa démonstration, la critique du développement pensé comme un processus linéaire par stade.

Ensuite, Samir Amin est un penseur marxiste, c'est à dire – affirme-t-il – nécessairement communiste. Les évolutions économiques du capitalisme mondialisé sont développées dans ce livre succinctement, mais elles sont articulées avec les contradictions politiques et idéologiques qui les accompagnent et dont l'analyse est essentielle à l'action.

Enfin, « être communiste c'est être internationaliste » : Samir Amin démontre que le capitalisme n'a d'autre voix aujourd'hui que le contrôle militaire de la planète. Les luttes contre l'impérialisme doivent donc être au cœur du combat communiste.

À la lecture de « Sur la Crise » on est frappé de l'actualité des propos du livre, des propos qui n'ont pas eu besoin d'être pessimistes pour être lucides. ■

La Philosophie au sens large

Blog du groupe d'études animé

PAR PIERRE MACHEREY

Par **MARINE ROUSSILLON**

Le blog La Philosophie au sens large contient les archives du groupe d'études animé par Pierre Macherey entre 2000



et 2010 ainsi que de nouveaux textes produits depuis. Ces textes analysent les modalités du « travail de l'esprit » et tentent d'en repolitiser les manifestations dans une perspective critique.

Les textes les plus récents s'attachent en particulier à l'université. Cette réflexion s'ancre dans un double refus : celui d'une conception idéalisante de l'université comme essence, qui en fait une « église laïque » (conception portée notamment par Derrida) et celui d'un discours désabusé sur l'université comme institution fermée, ne pouvant être abordée que de l'extérieur, dans une logique d'affrontement (le blog propose plusieurs lectures critiques de Bourdieu). L'université est alors définie comme une communauté dynamique, active et conflictuelle : « un terrain d'exercice, où se décident des enjeux, non seulement idéels ou idéaux, mais matériels ». Le travail philosophique sur « ce qu'on fait à l'université » est alors aussi un travail politique, qui vise à remettre l'université dans le jeu social, à en faire un enjeu commun.

Ce travail conjugue une approche historique et l'étude précise de pratiques quotidiennes mises en œuvre à l'université : le cours magistral, l'évaluation... La réflexion philosophique aborde de nombreux problèmes politiques (le rapport entre formation générale et formation spécialisée, la place croissante de l'évaluation, la coexistence de l'université et des classes préparatoires) en en situant les enjeux pour la collectivité.

L'intérêt de ce travail dépasse largement la communauté universitaire. Certes, la réflexion sur les pratiques universitaires est précieuse pour tous ceux, étudiants, enseignants, personnels, qui participent de cette communauté. Mais elle engage aussi une réflexion plus générale sur l'organisation de la production et de la transmission des connaissances dans nos sociétés. Elle arme ainsi la critique de la reconfiguration capitaliste et libérale du système de production et de diffusion des savoirs tout en donnant les moyens de penser collectivement un système alternatif. ■

Par ISABELLE GARO*

Actualité du communisme ?

Depuis quelque temps, le retour de la question communiste se présente avec l'insistance d'un fait. Mais de quel type de fait peut-il bien s'agir, alors que notre présent est celui de la victoire sans partage du capitalisme sous pilotage néolibéral et cela en situation même de crise ouverte ?

C'est donc d'abord un gigantesque paradoxe que désigne aujourd'hui le terme, paradoxe qu'on peut décliner de deux façons :

On peut d'abord considérer que le communisme est un signifiant qui ressurgit au moment même où son référent semble avoir disparu, moins défait par son adversaire qu'effondré sur lui-même. De ce fait, il est logique mais très problématique que son retour s'effectue avant tout sur le terrain de la théorie et tout particulièrement de la philosophie, sa pertinence politique demeurant très incertaine, au rebours de ce que fut pendant longtemps sa forte présence politique et sa moindre théorisation. Mais à rebours, et selon un second angle, on peut le considérer comme le seul terme du vocabulaire politique contemporain qui puisse tracer une ligne de partage entre les diverses versions du ralliement au libéralisme d'un côté, et le projet d'un dépassement-abolition du capitalisme de l'autre.

LE NOM D'UN FUTUR ÉMANCIPÉ

Réapparaissant en même temps que le capitalisme lui-même devient de nouveau nommable, fondant anti- et post-capitalisme en une nomination positive qui ne soit pas simple négation de son autre, le communisme demeure le nom d'un futur émancipé. A en juger par son relatif regain, il semble que ce tranchant critique sans équivalent corresponde aujourd'hui à ce que requiert la structuration de la pensée et de l'action face à la déferlante libérale et à sa puissance dévastatrice : des principes et des perspectives. Mais alors, com-

ment faire de nouveau jouer un rôle véritablement politique à une notion si défaite et si compromise ?

Une chose est du moins claire : s'affronter à la totalité de ses usages fait désormais irréversiblement partie de son sens et inscrit, de façon constitutive, l'examen historique critique au cœur même du projet politique transformateur. Ce qui est une bonne nouvelle. Ainsi, si en première approche, le communisme se présente comme cette contradiction qui lui serait seulement interne et qui met aux prises l'actualisation possible du terme à la menace permanente de son obsolescence et de son ineffectivité, cette contradiction se révèle être, plus fondamentalement, ce qui scinde le réel lui-même et réouvre l'histoire comme espace du choix politique collectif. Car si, comme le pensait Marx, le communisme n'est ni un projet alternatif par avance descriptible, ni un rêve vide, et si, ajouterons-nous, il n'est pas non plus soluble dans ses pires usages, c'est bien parce qu'il désigne avant tout le mouvement théorique et pratique par lequel une réalité se critique elle-même et envisage comme nécessaire son propre dépassement, modifiant en retour les conditions qui ont rendu une telle critique pensable et possible. Permanence de la critique donc, comme l'envers des crises réelles les plus radicales.

Et la crise du capitalisme est plus que jamais la définition de ce dernier, insoluble donc. C'est pourquoi, si la résurgence présente de la question communiste indique et décrit à la fois la situation de crise généralisée qui est celle du capitalisme contemporain, gros non de son autodépassement assuré mais surtout de ses variantes aggravées, elle éclaire aussi son autre face, la crise des alternatives et l'urgence de leur

reconstruction comme forces politiques, dynamiques sociales, puissances imaginaires et initiatives théoriques associées, capable de monter à l'assaut d'un mode de production qui ne disparaîtra pas de lui-même. Et c'est précisément cette créativité politique collective que le mot a su parfois si bien cristalliser et dont il reste en charge : il se peut que nous ne soyons qu'au tout début d'une séquence, qui permettra peut-être la reconfiguration et le réancrage politiques du terme.

UN RÉANCRAGE NÉCESSAIRE

Un tel réancrage suppose que la capacité reconstruite du communisme à désigner le dépassement-abolition du capitalisme se combine à sa capacité à devenir revendication mobilisatrice et populaire, visée et moyen d'une contre-hégémonie à construire. Ainsi, mais contre toute attente pourtant, et en dépit des résonances finales du terme, c'est aussi la question des médiations et des voies de transitions, celle de formes d'organisation et de lutte, des élaborations stratégiques et programmatiques que le communisme a le mérite de relancer. Cette actualité, si elle doit être durable, ne relève ni de la réduction de son usage à la labellisation d'organisations, ni de la poétisation du politique en finalité aussi sublime que vague. Son actualisation possible se joue très exactement dans l'entre-deux de la question de l'organisation et de celle des finalités politiques, interrogeant l'une comme l'autre et l'une par l'autre. L'enjeu est de rendre aussi concrète qu'orientée l'invention de transitions historiques, débutant par les luttes d'aujourd'hui même, comme puissance éruptive et fédérative, fermentation et construction politique, révolutionnaire donc, en

un sens lui aussi à revivifier. Beaucoup reste à faire pour qu'il soit envisageable, un jour, que prospèrent des fins sociales et politiques autres sur la terre brûlée que laissent derrière elles les politiques libérales en cours. Mais la colère et le sentiment d'injustice qu'elles répandent, la conflictualité sociale qu'elles avivent et la mémoire qu'elles réveillent font aussi partie de la perspective à faire renaître, pour autant que la réflexion stratégique fédère ces composantes en leur donnant leur dimension pleinement politique. Finalement, le communisme n'est sans doute rien d'autre que ce sens plein du mot « politique », colère comprise.

UN CHANTIER

Pour rapidement quadriller ce qui se présente comme un chantier où fondations, ruines et constructions neuves se mélangent, on peut distinguer quelques questions. Le terme de communisme se présente comme l'indispensable agenda de ces tâches combinées, s'il doit un jour être possible d'échapper à la barbarie montante d'un capitalisme à la fois mondialisé, en crise et sans adversaire à sa hauteur, détruisant les hommes et la planète.

- **Le mot a une histoire longue, qu'on ne saurait réduire à ses mésusages staliniens et bureaucratiques.** Né au XIX^e siècle, il construisit son sens en interaction complexe et permanente avec un autre vocable, celui de socialisme. Leurs nombreux avatars théoriques et politiques respectifs, tout au long du XX^e siècle, loin de justifier leur abandon pour des dénominations plus neuves, artificiellement nettoyées de l'histoire, restituent bien plutôt son héritage complexe à un effort de transformation radicale qui, en tant qu'effort, n'est pas nouveau et doit penser ses propres expériences, quelles qu'elles soient, sous peine de bégayer à l'infini.

- **Cette dimension historique de la question est inséparable de celle que l'on qualifiera d'idéologique.** Autre vieux mot lui aussi, mais qui n'a pas non plus perdu toutes ses virtualités critiques si on cesse de l'utiliser comme marqueur d'infamie ou schéma rigide. Non seulement il faut disputer à l'adversaire politique sa mainmise persistante sur la définition du communisme, mais il s'agit de bien mesurer les actuelles difficultés que rencontre désormais le discours libéral, en dépit de toute sa puissance institu-

tionnelle. Il est devenu impossible de vanter le caractère libérateur de la res-tauration capitaliste dans les anciens pays dits « socialistes », tout comme il est devenu impossible de légitimer les politiques libérales par la promesse d'un accroissement du bien-être collectif ou le simple souci du bien commun. Mais cette crise idéologique collatérale n'est par elle-même prometteuse d'aucun effondrement à venir, tant elle peut conduire à un effondrement de la politique elle-même et à son remplacement par la gestion autoritaire, militaire et technocratique du monde, attisant les conflits religieux et ethniques, répandant un individualisme traversé de spasmes identitaires. C'est dire que la dimension émancipatrice et internationaliste du communisme doit demeurer et redevenir l'une de ses caractéristiques essentielles.

- **C'est bien la puissance politique encore vive de la notion qui lui confère sa spécificité, permettant l'intervention collective et réfléchie au sein d'une réalité sociale** traversée par la divergence des intérêts et des oppositions de classes, conçus comme tels, sans omettre aucune des autres formes de domination qui lui font cortège, celle des femmes tout spécialement, et tant d'autres. Du fait de sa dimension éminemment politique, le retour du terme de « communisme » pose aussi la question de la « forme-parti », loin de toutes les caricatures qui y voient la cause fatale des bureaucraties et des dérives autoritaires, mais en poursuivant l'analyse de ces dernières. Une telle analyse permet seule de comprendre que le stalinisme et ses dérivés ne relèvent en rien du communisme bien qu'ils aient succédé à un processus révolutionnaire. Quant à l'actualité de la question de l'organisation, elle est flagrante : bien au-delà du seul cas français, la crise présente de la social-démocratie, celle des anciens partis communistes, les transformations du champ syndical, l'émergence d'une gauche radicale, mais aussi les dénis constants de démocratie et de droit réouvrent le dossier de ce que Marx nommait « vraie démocratie ». Une vraie démocratie livrant à la décision informée des salariés l'organisation du travail, le partage des richesses, et tout particulièrement la grande propriété privée, dont la redéfinition a toujours été au cœur de la perspective communiste.

- **En relation avec ce qui doit redevenir sa portée stratégique, le terme véhicule la question**

générale non seulement des médiations mais aussi des transitions et des expériences historiques, question décisive pour construire une perspective anticapitaliste contemporaine qui ne reste pas cantonnée à l'action défensive, ni à l'espace national. Pour ne pas rester seulement formelle et elle aussi doctrinaire, une telle question doit être réinscrite dans son passé et son présent en tant qu'ils offrent des lieux d'expérimentations multiformes. C'est cette histoire que tend par-dessus tout à nier le récit libéral officiel, par ses amalgames et ses condamnations, mais surtout par son pouvoir d'occultation et de falsification. Le récit médiatique aujourd'hui dominant des expériences politiques et sociales latino-américaines en est un bon exemple. S'il est aussi peu envisageable que souhaitable de rendre descriptif le terme de communisme, il s'agit bien de le penser comme visée définie par l'abolition des rapports d'exploitation et de domination, ayant à ce titre très concret engendré des séquences politiques de mobilisation et d'émancipation, de la Commune de Paris aux diverses expériences conseillistes, des révoltes indigénistes et des soulèvements populaires à toutes les réappropriations radicales de l'instrument de production par les producteurs eux-mêmes. Cet enjeu-là n'est nullement « mémoriel ». Il concerne directement la façon dont des efforts de transformation anticapitaliste doivent être en mesure de se réapproprier leur propre histoire, dans toute sa complexité. Seul le retour sur ces inventions en circonstances permettra d'arracher le terme de communisme à sa condamnation mais tout autant à sa transformation en idée régulatrice et en horizon inaccessible.

C'est cet énorme massif d'interrogations qu'il faut désormais affronter ensemble, parce qu'elles hantent de fait des revendications et des luttes se voulant victorieuses, enfin. Le spectre du Manifeste a mille visages désormais, mais ils ne font cependant qu'un, si parler de communisme doit enfin permettre de lier avenir et histoire, finalités et médiations, contenus et formes, transitions et mouvement, afin, décidément, d'abolir le capitalisme. ■

* **ISABELLE GARO** est philosophe, professeur des universités, Université Paris Descartes. Dernier ouvrage paru, *Foucault, Deleuze, Althusser et Marx la politique dans la philosophie*, Ed. Démopolis, 2011

ENTRETIEN AVEC **SOPHIE WAHNICH**, historienne, directrice de recherche au CNRS (laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales)

L'étranger et la révolution française

« C'est en faisant de la politique qu'on devient citoyen, en formulant et en élaborant les lois que l'on pense souhaitables, justes, nécessaires. »

● Les termes de "nation", "nationalité" et, dans une moindre mesure, de « citoyenneté » hantent le débat politique ces dernières années. Les conceptualisations du XIX^e siècle (l'incontournable Renan) semblent être les plus sollicitées. Pourtant, la Révolution française ne porte-t-elle pas des conceptions originales en la matière ?

Sophie Wahnich : Il faut bien entendre que la notion de nationalité n'existait pas au cœur de la Révolution française. Ni le mot nationalité, ni le mot citoyenneté n'étaient employés à l'époque. Les hommes et les femmes utilisaient une série d'expressions telles que « le droit du citoyen », parfois « les droits de citoyen français », la « qualité » ou encore le « titre » de français », le « titre de citoyen », etc. Or ce mot de « citoyen » effaçait de fait les distinctions entre l'appartenance légale à la nation, l'engagement patriotique et l'exercice des droits politiques, et ce, dès 1789, avant même qu'il n'y ait une véritable constitution. Il s'agissait alors avant tout de passer de l'état de sujet à l'état de citoyen et cette transmutation formidable concernait l'ensemble des personnes participant à l'événement révolutionnaire. Devenir citoyen français ce n'était pas devenir "naturel" mais être inclus de fait dans le peuple souverain français qui se définissait lui-même comme tel. Était alors citoyen celui qui voulait vivre sous les lois élaborées par l'Assemblée nationale constituante et qui adhéraient aux principes qui doivent régir ces lois, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Cette définition très pragmatique était nouée à la position adoptée dans l'événement : devenir révolutionnaire et ainsi être inclus comme patriote et de fait citoyen français, ou devenir contre-révolutionnaire et se déclarer

"hors le souverain peuple" de fait, comme les nobles émigrés.

Cette association inextricable des notions de citoyen, patriote et national signe en tant que tel un moment révolutionnaire car ce qui est alors affirmé, c'est une conception de la nation qui est sans référence à l'idée de race ou d'ethnie, « de souche » pour prendre un vocabulaire actuel. Une telle nation est fondée sur le seul contrat de souveraineté libérale : obéir à des lois qu'on s'est soi-même données et qui répondent des principes de la déclaration des droits. L'adhésion à ces droits est celle de la raison sensible, un lien rationnel et affectif indissociable. C'est ce lien qui fait le patriote capable de défendre constamment sur la place publique ces principes. On comprend que la seule contrainte à cette définition de l'identité politique est une contrainte de lieu et d'opinion, d'adhésion, pas une contrainte de sang ou de nationalité même juridique, pas une contrainte d'acculturation longue non plus, car cette adhésion peut être immédiate quelle que soit son histoire personnelle, ou refusée durablement même si on passait beaucoup de temps sur le territoire.

● Quelle place pour l'étranger dans la citoyenneté telle que pensée par les révolutionnaires ?

S. W. : Cette citoyenneté en acte ouvre toutes sortes de possibilités d'inclusion dans la cité de fait pour les étrangers entre 1789 et 1791.

En 1789, les étrangers présents sur le territoire de la France participent aux événements révolutionnaires dès la convocation des États généraux car tout homme de 25 ans inscrit au rôle des impositions est appelé à voter. Or il n'est pas utile de dis-

poser d'une lettre de naturalité pour être assujéti à la taille qui est un impôt sur les personnes et qui donne le droit de vote.

Très vite, les étrangers fondent des sociétés fraternelles spécifiques liées à l'usage de langues étrangères, ou participent à des sociétés fraternelles existantes quand ils parlent français. Ils discutent ainsi l'élaboration de la loi et envoient des pétitions à l'Assemblée nationale. Ils participent activement à la fête de la Fédération, créent des légions étrangères pour aller se battre pour les idéaux révolutionnaires, se réfugient en France quand ils sont persécutés chez eux au nom de leur idéal et l'on voit apparaître ainsi des "patriotes étrangers". Il y eut bien ainsi pendant la période révolutionnaire une citoyenneté de fait sans nationalité. Puis des règles juridiques viennent produire des obstacles à la possibilité d'être un citoyen comme un autre puisqu'on met en place des règles précises pour devenir français et déclarer ce que veut dire être citoyen.

Les 30 avril - 2 mai 1790, le décret Target est voté par l'Assemblée nationale. Il décide que les étrangers établis en France « seront réputés Français et admis, en prêtant le serment civique, à l'exercice des droits de citoyen actif après cinq ans de domicile continu dans le royaume, s'ils ont, en outre, ou acquis des immeubles ou épousé une Française, ou formé un établissement de commerce ou reçu dans quelque ville des lettres de bourgeoisie ». Les constituants tentent ainsi de régler d'une manière pragmatique la situation des « départements des frontières et des villes maritimes [...] remplis d'hommes nés en pays étranger, mariés, propriétaires depuis très longtemps, ou possesseurs d'établissements de commerce ; ils ont occupé des fonctions civiles, les uns ont été officiers dans les anciennes

municipalités ; les autres sont officiers de la Garde nationale ; tous ont prêté le serment civique ; ils forment dans beaucoup de villes le huitième, le septième, le sixième de la population : « ce sont des amis de plus que vous acquerez à une constitution qui voudrait rendre tous les hommes heureux ». Cette inclusion ressemble à ce que Siyès appelle l'hospitalité, une inclusion dans la cité par son inscription sociale et politique locale. « Ou il faut renoncer à croire aux progrès de l'esprit humain, ou il faut espérer qu'il deviendra très aisé à un étranger connu de se faire adopter dans une commune française. Cette adoption prouvera le domicile. Elle remplacera les lettres de naturalisation, et vaudra mieux qu'elles. Une fois adopté dans une commune on sera citoyen français, et si l'on veut établir domicile dans une autre cité, la nouvelle adoption ne sera qu'une simple formalité ».

En fait le décret Target passe dans la Constitution de 1791 additionné du serment civique qui permet de déclarer l'amour des lois et leur respect. L'article 4 du titre II de la Constitution du 3 septembre 1791 permet au pouvoir législatif d'accorder également des naturalisations exceptionnelles : il « pourra pour des considérations importantes, donner à un étranger un acte de Naturalisation, sans autre condition que de fixer son domicile en France et d'y prêter le serment civique ». Moins d'un an plus tard, le 24 août 1792, Marie-Joseph Chénier, se présente à la barre de l'Assemblée, à la tête de plusieurs citoyens de Paris, pour proposer « l'adoption de tous ceux qui dans les diverses contrées du monde, ont mûri la raison humaine et préparé les voies de la liberté. »

Le 26 août 1792, on invente une citoyenneté d'honneur et l'on déclare déférer le titre de citoyen français au docteur Joseph Priestley, à Thomas Payne, à Jérémie Bentham, à William Wilberforce, à Thomas Clarkson, à Jacques Mackintosh, à David Williams, à N. Gorani, à Anacharsis Cloots, à Corneille Pauw, à Joachim-Henry Campe, à N. Pestalozzi, à Georges Washington, à Jean Hamilton, à N. Madison, à H. Klopstock, et à Thadée Kosciuszko.

L'acte ne prendra effet que si ces hommes viennent prendre domicile effectif dans le pays qui les a faits citoyens. Ce fut le cas pour deux d'entre eux, Thomas Payne et Anacharsis Cloots, qui sont d'ailleurs élus membres de la Convention.

Enfin, en 1793, la Constitution est très ouverte aux étrangers puisqu'elle déclare dans son article 4 « Tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et

un ans accomplis; Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; - Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité - Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français. » Cependant dans le contexte de guerre les étrangers vont devenir suspects et devront faire la preuve de leur patriotisme sinon ils seront soit exilés soit emprisonnés. On renonce également à choisir des représentants et des fonctionnaires dans l'universalité du genre humain et se met en place la nécessité d'être un « national » pour prétendre à ces fonctions.

● **C'est, semble-t-il, la percée électorale du Front national et la dissémination de ses idées dans le paysage politique qui a motivé votre vaste entreprise de thèse. La réédition de l'ouvrage* qui en est issu s'inscrit dans un contexte non moins lourd de Front national fort et en voie de banalisation, de débat sur l'identité nationale organisé par un ancien socialiste, de "croisade" (Cl. Guéant), de ministres condamnés pour propos racistes, de traque des sans-papiers, de xénophobie ordinaire, etc. On le sait, vous êtes partisane, à la suite de Nicole Loraux notamment, d'un usage de l'anachronisme en histoire. Aussi, face à ce présent où la question de l'étranger est si omniprésente, on aimerait savoir ce que, selon vous, ce détour par la Révolution française permet d'envisager. Autrement dit, pour paraphraser votre postface (et Nicole Loraux), de quelles questions (et de nouvelles manières de les envisager) ce passé nous leste-t-il ?**

S. W. : Ce passé nous permet d'envisager la citoyenneté et le patriotisme comme rapport immédiat à la loi que l'on souhaite se donner. De ce fait c'est en faisant de la politique qu'on devient citoyen, en formulant et en élaborant les lois que l'on pense souhaitables, justes, nécessaires. On est loin d'une réduction de la citoyenneté au droit de vote et de la confiscation de la sphère d'élaboration des lois par des professionnels de la politique. Enfin savoir que les étrangers ont spontanément joué un rôle dans la Révolution de 1789-1790, qu'ils ont été conviés à la fabrique de la loi, à la fédération de 1790, permet de penser la Révolution française non comme événement particulier noué à un lieu, mais comme événement de la raison qui donne naissance à un peuple politique et qui à ce titre est un événement singulier à valeur d'universel.

De ce fait la conception de la citoyenneté révolutionnaire n'est pas culturaliste du tout. C'est l'usage de la raison qui fait le citoyen et la culture n'est pas un obstacle. La liberté de conscience, liberté d'opinion même religieuse, la culture comme règne des opinions libres, conduit au respect des religions différentes pourvu qu'elles acceptent de reconnaître les principes de la déclaration des droits et donc la liberté religieuse et la possible articulation de croyances religieuses et de pratiques politiques révolutionnaires. Des religieux qui refusent cette articulation se comportent comme des étrangers politiques et sont rejetés hors de la cité. Ainsi le 30 mai 1790 les électeurs du Morbihan désignent-ils à la vindicte populaire les nobles et les prêtres qui divisent la communauté : « Malheur à ces perturbateurs, à ces lâches transfuges de la cause commune, qui ne voyant que l'erreur au delà de leurs opinions individuelles attisant partout le feu de la discorde avilissent la religion qu'ils professent et déshonorent le caractère auguste dont ils furent revêtus. »

Ainsi la Révolution française permet de renouer avec l'imaginaire d'une égalisation des citoyens qu'ils soient d'origine française ou étrangère même en dehors de l'espace européen, l'imaginaire d'une citoyenneté sans nationalité, un imaginaire où les écarts culturels sont des caractéristiques des individus libres, libres même à l'égard de leur chefs spirituels si ces derniers ne respectent pas les principes de cette liberté. Cela permettrait de cesser de culpabiliser des individus au nom de leur inadéquation identitaire ou subjective. Le combat pour cette liberté pourrait redevenir celui d'une politisation, non celui d'une inculcation de valeurs dites nationales. Ces dernières sont mobilisées aujourd'hui non pour inventer les modes d'inclusion citoyens mais des frontières qui auraient dû rester labiles. Car c'est dans la porosité des situations que la liberté démocratique ou républicaine peut devenir un objet d'adhésion de la raison sensible de chacun, et non dans l'épreuve de passage. Adhérer par force à une langue, à des manières d'agir, à des discours, c'est fabriquer des citoyens tartuffe et finalement redoubler la xénophobie qui s'installe comme effet de ce faux semblant institué. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
GUILLAUME QUASHIE-VAUCLIN

** L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française, Albin Michel.*

Par **AMAR BELLAL***

Agrocarburants : des chiffres pour mieux comprendre

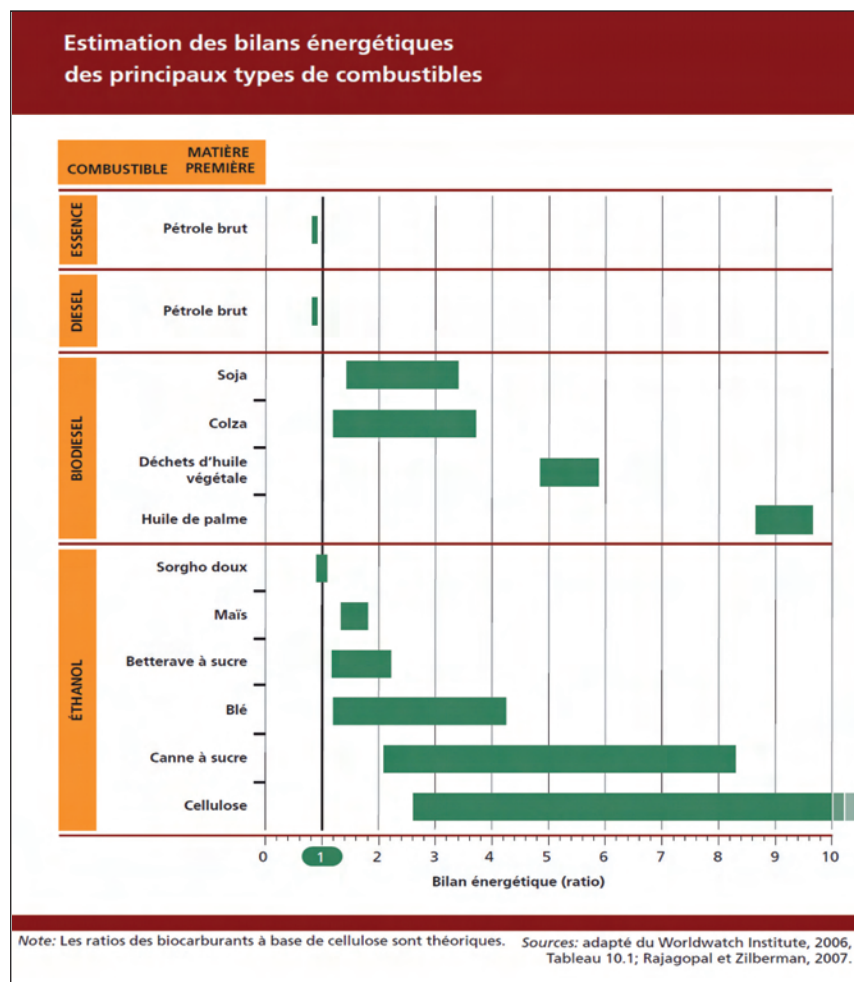
La Directive Européenne sur les énergies renouvelables impose l'utilisation de 10 % d'agrocarburant dans les transports d'ici 2020. Cela rend urgent une évaluation sérieuse de l'impact réel de ce qui est présenté comme une réponse à la crise climatique et à l'épuisement des ressources fossiles.

***AMAR BELLAL** est ingénieur, membre de la commission écologie du PCF

Pour le faire sérieusement, l'analyse incluant tous les impacts durant le cycle de vie des agrocarburants s'impose. Les agrocarburants liquides de 1^{re} génération sont constitués de 2 grandes familles : l'éthanol et le biodiesel. L'éthanol est produit par fermentation de plantes à base d'amidon (maïs, blé, orge...) tandis que le biodiesel est obtenu à partir de graines de plantes oléagineuses (colza, huile de palme, soja, arachide...). Ces agrocarburants peuvent être alors mélangés à de l'essence (éthanol) ou au diesel (biodiesel). On peut donc considérer que par cette substitution aux énergies fossiles ils contribuent à diminuer l'émission de GES (gaz à effet de serre) et limitent le recours aux ressources fossiles. Qu'en est-il véritablement ?

LES AGROCARBURANTS ÉCONOMISENT-ILS LES RESSOURCES FOSSILES ?

Pour répondre à cette question, nous devons considérer la dépense en énergie fossile induite par la culture proprement dite, mais aussi la fabrication d'engrais, de pesticides, le transport, le stockage et le processus de transformation des matières agricoles en agrocarburant liquide (par fermentation ou estérification)... Le tableau ci-contre présente le



bilan énergétique de chaque agrocarburant par origine de culture : par exemple, pour l'huile de palme, nous avons un ratio de 9 : on dépense 1 unité d'énergie fossile pour en récupérer 9. Seul le sorgho et le maïs pour certaines études, sont à la limite de la rentabilité

énergétique, pour les autres cultures par contre il y a bien un effet de levier qui permet d'économiser les ressources fossiles. Les ratios sont les plus élevés pour les plantes cultivées dans les zones tropicales, là où précisément sur notre planète le rendement de production de

biomasse est le plus fort (humidité et apport solaire important). Il y a donc une localisation géographique préférentielle de la production, non pas commandée par les hasards de la géologie, comme c'est le cas pour le pétrole au Moyen-Orient, mais par le climat. Remarquons que le gasoil et l'essence présentent des ratios légèrement inférieurs à 1 du fait des dépenses de transport et de raffinage.

LES AGROCARBURANTS DIMINUENT-ILS L'ÉMISSION DE GES PAR RAPPORT À L'UTILISATION DE CARBURANTS FOSSILES ?

C'est la question centrale qui concentre toutes les controverses. Pour bien comprendre pourquoi, il faut évidemment dépasser la vision simpliste selon laquelle les GES ne seraient dus qu'aux dépenses d'énergie fossiles liées à la production des agrocarburants. En effet, le méthane, le protoxyde d'azote (issu des engrais) ainsi que le changement d'affectation des terres pour produire ces agrocarburants pèsent lourdement, et c'est ignoré dans la plupart des études, y compris dans les critères européens, le bilan de la FAO et de l'AIE en est un exemple : Les pertes dues au relâchement de carbone et de méthane initialement stockés par les écosystèmes détruits (forêt, tourbière, savane, herbage, culture vivrière...) et remplacés par des terres pour produire des agrocarburants, représentent une « dette carbone » équivalente à 48 ans d'économie de GES qu'engendrerait théoriquement une culture de maïs-éthanol. Dans le cas d'une conversion d'une partie de la forêt amazonienne en des champs de colza-éthanol, il faudra attendre 300 ans pour revenir à l'équilibre, 400 ans dans le cas d'une conversion de forêts tropicales en des plantations de palmiers à huile en Indonésie et Malaisie... On le voit, tous ces délais dépassent largement les échéances invoquées par le GIEC concernant l'urgence des mesures à prendre pour préserver le Climat (2050). En Europe du fait des réglementations limitant la transformation de prairies ou

forêts en nouvelles terres agricoles, on a plutôt le cas de substitutions de cultures de denrées alimentaires par des cultures d'agrocarburants. Cependant, avec l'actuelle mondialisation du marché agricole et le libre échange, cela provoque indirectement un changement d'affectation des terres en dehors d'Europe : les réductions de superficies consacrées aux blé, soja et maïs alimentaires dans les pays du Nord (ou Brésil, Argentine) se traduisent dans le Sud par la mise en culture de nouvelles terres initialement en friche ou par des destructions de forêts tropicales.

Un exemple : les seules exigences européennes d'ici 2020 d'incorporer 10 % d'éthanol et de biodiesel dans tous les carburants, vont provoquer une extension des terres cultivées supplémentaires de 69 000 km² (la surface de la Belgique ou l'équivalent de toutes les terres arables de la Grande-Bretagne...). La conversion de ces terres relâcheraient de 27 à 56 millions de tonnes de CO₂ : ainsi l'impact serait de 81 à 167 % plus néfaste en terme de GES que si on utilisait directement les carburants classiques ou, dit plus simplement, l'équivalent de l'émission en GES de 26 millions de véhicules supplémentaires en circulation pendant 20 ans.

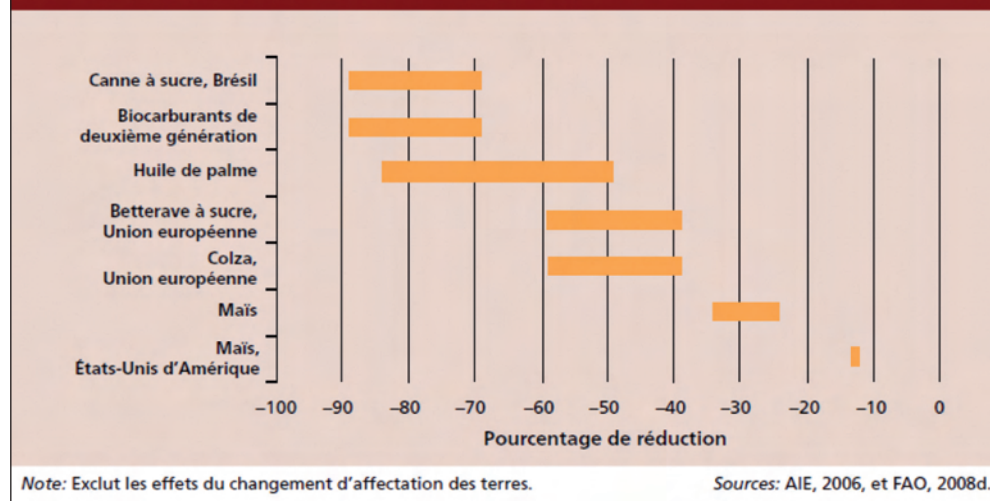
Autre facteur sous estimé : l'émission de protoxyde d'Azote (N₂O), gaz au pouvoir réchauffant 300 fois plus important que le CO₂ : c'est dire l'importance cruciale d'une évaluation la plus exacte possible de ces rejets liés à l'utilisation d'engrais azotés. Difficile à évaluer car il nécessite une traçabilité de la vie des molécules

au delà des émissions directes : cela suppose une connaissance très fine du cycle de l'azote (cycle aussi important en science de l'écologie que le cycle de l'eau par exemple). Avec un coefficient d'émission de 1 % jusqu'ici admis, ce gaz annulerait de 20 % les réductions de GES des agrocarburants. Cependant des études récentes montrent qu'on serait plus proche de 3 % voire 5 % ce qui disqualifierait les agrocarburants dès lors qu'ils nécessiteraient l'utilisation d'engrais azotés.

Pour une étude plus large des atteintes à l'environnement, il faudrait inclure les pollutions dues aux engrais, pesticides et la forte consommation en eau de ces cultures : 9 000 litres d'eau sont par exemple nécessaires pour produire un seul litre d'agro-diesel à base de soja (4 000 litres pour le cas de la canne à sucre ou du maïs). L'impact sur la biodiversité, évidente dans le cas de destructions de forêts tropicales, est tout aussi réel dans le contexte Européen avec des monocultures et une pression chimique sur les terres qui les vident de toutes leurs richesses biologiques.

Enfin, beaucoup d'espoirs sont portés sur les agrocarburants de 2^e génération : le rendement énergétique serait supérieur d'un facteur 10 en moyenne, par rapport à la première génération, du fait du progrès que constitue la possibilité de décomposer la plante entière pour fabriquer les agrocarburants (graine et tige contre graine seulement aujourd'hui). Mais le procédé reste encore expérimental et ne règle pas tous les problèmes précités. ■

Réductions des émissions de gaz à effet de serre produits par certains biocarburants par rapport à des carburants fossiles



LES RESPONSABLES THÉMATIQUES



Patrice Bessac
Responsable national du Projet
projet@pcf.fr



Stéphane Bonnery
Formation/Savoirs, éducation
recherche
stephane.bonnery@wanadoo.fr



Nicolas Bonnet
Sport
nbonnet@pcf.fr



Hervé Bramey
Ecologie
hbramycg93@wanadoo.fr



Ian Brossat
Sécurité
ian.brossat@paris.fr



Laurence Cohen
Droits des femmes/Féminisme
cohenperdrix@gmail.com



Xavier Compain
Agriculture/Pêche
jyoudom@pcf.fr
ssimonin@pcf.fr



Olivier Dartigolles
Europe
odartigolles@pcf.fr



Yves Dimicoli
Economie Finances
ydimicoli@pcf.fr



Jacques Fath
Relations internationales,
paix et désarmement
jfath@pcf.fr



Olivier Gebhurer
Enseignement supérieur
et recherches
olivier.gebhurer@wanadoo.fr



Jean-Luc Gibelin
Santé Protection sociale
jean-luc.gibelin@orange.fr



Isabelle De Almeida
Jeunesse
isabelle.dealmeida@numericble.fr



Fabienne Haloui
Lutte contre racisme,
antisémitisme et discriminations
fabienne.haloui@orange.fr



Alain Hayot
Culture
ahayot@pcf.fr ou
ahayot@regionpaca.fr



Valérie Goncalves
Energie
val.goncalves@free.fr



Jean-Louis Le Moing
Dom-tom
jllemoing@pcf.fr



Danièle Lebaillou
Services Publics et solidarités
d.lebaillou@wanadoo.fr



Isabelle Lorand
Libertés et droits de la personne
liberte@pcf.fr



Sylvie Mayer
Economie sociale et solidaire
mayersy@wanadoo.fr



Catherine Peyge
Droit à la ville, logement
catherine.peyge@ville-bobigny.fr



Gérard Mazet
Transports
gmazet@pcf.fr



Eliane Assassi
Quartiers populaires et libertés
elianeassassi.contact@gmail.com



Richard Sanchez
LGBT
rsanchez@pcf.fr



Véronique Sandoval
Travail
vsandoval@espaces-marx.org



Jean-François Téaldi
Droit à l'information
jean-francois.tealdi@francetv.fr



Nicole Borvo
Institutions, démocratie, justice
mdagorn@pcf.fr



Jean-Marc Coppola
Réforme des collectivités locales
jmcoppola@regionpaca.fr



Jérôme Relinger
Révolution numérique
et société de la connaissance
jrelinger@pcf.fr

Liste publiée dans *Communistes*
du 22 septembre 2010

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Patrice Bessac
Responsable
de la Revue



Cécile Jacquet
Secrétaire
générale



Jean-Marie Doussin
Collaborateur



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Gérard Streiff
Combat d'idées



**Guillaume
Quashie-Vauclin**
Histoire



Marine Roussillon
Pages critiques



Nicolas Dutent
Communisme
en question



Alain Vermeersch
Revue des médias



Frédo Coyère
Maquette et
graphisme

COMITÉ DU PROJET ÉLU AU CONSEIL NATIONAL DU 9 SEPTEMBRE 2010 : Patrice Bessac - responsable ; Patrick Le Hyaric ; Francis Wurtz
Michel Laurent ; Patrice Cohen-Seat ; Isabelle Lorand ; Laurence Cohen ; Catherine Peyge ; Marine Roussillon ; Nicole Borvo ; Alain Hayot ; Yves Dimicoli
Alain Obadia ; Daniel Cirera ; André Chassaingne.